

DOSSIER DE PRESSE

2023/2024





SO
MMME
AIRE

01.	Édito	5
02.	L'Université de Lille : actrice des transitions de son territoire	7
03.	Les projets de l'Initiative d'Excellence (social, formation, recherche, international)	21
04.	Stratégie écologique et patrimoine	61
05.	Contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)	73
06.	Temps forts de l'année universitaire 2023-24	79



01.

Édito

01.

Édito



Depuis la création de l'établissement public expérimental en janvier 2022, de nombreuses actions, concernant différents domaines de la vie de notre université, ont été mises en œuvre. Ces actions sont, aujourd'hui, principalement articulées autour de cinq chantiers prioritaires et complémentaires, qui visent, dans les trois années à venir, à permettre à notre établissement de poursuivre son développement, tout en lui assurant une meilleure soutenabilité sociale, financière et écologique.

Tout d'abord, nous œuvrons à un plan de retour à l'équilibre financier qui implique des efforts en termes de maîtrise de la masse salariale et un meilleur pilotage budgétaire grâce à une modification du système d'allocation des moyens, à travers des contrats d'objectifs et de moyens passés avec les facultés, écoles instituts, les directions et services, ainsi que les unités de recherche.

L'organisation d'une conférence sociale doit nous permettre de déployer sur trois ans des avancées en matière de qualité de vie au travail, de régime indemnitaire et de contractualisation, d'action sociale. Le nouveau schéma directeur de la vie étudiante, déjà en œuvre, en est le pendant, pour améliorer les conditions de vie et d'étude de nos 80 000 étudiantes et étudiants.

Nous devons aussi être attentifs à une plus forte intégration de l'Initiative d'Excellence et des programmes qui lui sont associés, bien commun obtenu par l'évolution sans précédent de notre université, dans l'accompagnement de la poursuite de la transformation de l'établissement, en matière de recherche, d'internationalisation, de développement du sentiment d'appartenance et d'innovation pédagogique.

Nous avons également initié un plan de transition écologique qui a pour ambition d'assurer, dans tous les secteurs de la vie de l'université, une sobriété qui réponde aux enjeux globaux de la transition que notre société traverse et que notre université doit, par ses missions de recherche et de formation, continuer à comprendre et à accompagner.

Enfin, nous participons à la première vague des Contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) initiés par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la période 2023-2025, contrats pour lesquels nous venons d'obtenir une dotation de 12,1 millions d'euros répartis sur trois ans.

Nous sommes mobilisés pour relever de nombreux défis afin que l'Université de Lille soit reconnue comme un des acteurs majeurs de la formation et de la recherche, au niveau national et international, et que, grâce à la confirmation du label Initiative d'Excellence, elle puisse affirmer sa place sur les questions des transitions et mettre au centre de son projet la responsabilité sociale et la capacité à répondre aux besoins de son territoire.

Régis Bordet
Président
de l'Université de Lille



02.

*L'Université de Lille :
actrice des transitions
de son territoire*

02.

L'Université de Lille : actrice des transitions de son territoire

Placer l'étudiant-e au cœur du dispositif

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa recherche et de sa formation, l'Université de Lille place l'étudiant-e au cœur de ses préoccupations pour favoriser son insertion et sa réussite.

Son offre de formation adossée à une recherche de pointe, portée par ses 64 unités de recherche, est en phase avec les évolutions des mondes socio-économique et socio-professionnel afin de contribuer aux grandes transitions de notre société et préparer chacune et chacun, tout au long de sa vie, aux métiers de demain.

L'Université de Lille propose une palette complète de formations et de débouchés professionnels dans toutes les disciplines, réparties en 4 domaines de formation :

- Arts - lettres - langues - sciences humaines et sociales,
- Droit - économie - gestion,
- Santé,
- Sciences et technologies.



Accompagner les transitions d'un environnement en perpétuel mouvement

Adapter les formations à tous les publics et aux besoins des employeurs

Notre société connaît des évolutions rapides qui requièrent de chacun de renouveler fréquemment ses compétences. C'est pourquoi l'Université de Lille adapte ses formations à tous les publics (formation continue, reprise d'études pour des salariés en reconversion et demandeurs d'emplois, etc.). L'Université de Lille fonde la volonté de réunir dans un même établissement tous les champs des savoirs, pour bâtir des ponts entre les disciplines et faire naître de nouvelles idées, des innovations.

Elle décline ses diplômes en compétences et vise à les rendre encore plus modulables pour que chacun puisse construire son propre parcours.

Elle porte une attention particulière au développement de formations adaptées aux métiers en tension et aux besoins actuels mais surtout futurs des employeurs.

L'un des objectifs est précisément de faire émerger des profils nouveaux, alliant une ou plusieurs disciplines principales et des spécialités complémentaires. La force de l'Université de Lille réside dans le fait que ses enseignant-es sont des chercheur-ses de haut niveau, qui observent, analysent, étudient, élaborent et anticipent les évolutions du monde. L'université travaille ainsi activement à consolider et structurer les liens entre formation et recherche, afin que les étudiant-es s'imprègnent le plus tôt possible, dès la licence, des principes de la démarche scientifique et des résultats de la recherche.

save
the
date!

16 au 23 mars 2024

SEMAINE DES TRANSITIONS

L'Université de Lille organise sa première semaine des transitions.



L'Université de Lille fait partie du consortium Programme AVENIR(s).

Le programme AVENIR(s) est un dispositif d'accompagnement à la construction des parcours professionnels. Ce programme a pour ambition de soutenir les apprenants dans le développement de leurs compétences afin de leur permettre de s'orienter et se réorienter tout au long de la vie, de façon à anticiper plutôt que de subir l'évolution des métiers et de l'emploi. Dans ce cadre, il s'agit de permettre aux futurs diplômés d'apprendre à agir dans les situations complexes connues et inédites du monde socio-économique, scientifique et de la société d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit

aussi de soutenir et d'accompagner le travail des enseignant-es, des accompagnateurs, des responsables institutionnels, comme pilotes de l'orientation et de la transformation pédagogique en mettant à leur disposition des interfaces d'évaluation, de suivi des parcours de développement des compétences et de pilotage des politiques de formation et d'orientation.

Le programme Avenir(s) s'appuie sur un consortium d'une dizaine de partenaires : Onisep, Université Savoie Mont Blanc, CNAM, Céreq, LPI, Université Paris Cité, Fondation Polytech, ESUP portail, Université de Bretagne Occidentale et Université de Lille.

CAPS'UL - Campus Participatif en Santé numérique du site Universitaire de Lille

Le projet CAPS'UL est porté par un consortium associant l'Université de Lille, Centrale Lille, le CHU de Lille et l'Inria ainsi que des partenaires territoriaux (agences de l'Etat, structures et organismes de recherche, organisations professionnelles). Il constitue une réponse, portée par l'UFR3S, à l'appel à manifestation d'intérêt "Compétences et Métiers d'Avenir" secteur "Santé numérique", catégorie "Dispositifs de formation".

Le projet est construit autour de 3 axes :

1. promouvoir une culture de la santé numérique commune à l'ensemble des acteurs du soin, actuels et futurs : enjeux de cybersécurité, réglementation juridique et éthique des données de santé, communication et outils du numérique en santé, encadrement de la télésanté.

2. concevoir un outil performant de mise en situation pratique qui permettra une collaboration concrète et efficace des différents acteurs de formation, socio-économiques et médico-sociaux dans la mise en œuvre des formations. Ce centre de ressources partagées fournira un environnement immersif crédible (logiciels réels et données de santé simulées) et des scénarios pédagogiques au service de l'ensemble de la communauté enseignante. Co-construit avec les éditeurs de logiciels métiers, il sera accessible au sein des espaces de simulation et à distance pour répondre aux différents besoins existants sur le territoire régional.

3. former les professionnels exerçant les nouveaux métiers d'appui à la santé numérique en accentuant la délivrance d'enseignements "santé et enjeux numériques spécifiques" mutualisés entre les différents parcours existants. Ces dispositifs innovants et cohérents constitueront des démonstrateurs d'excellence à l'échelle de notre territoire.

Nouer et renforcer des partenariats avec les collectivités du territoire

Une convention renouvelée avec la Métropole Européenne de Lille

Partenaire majeur de la MEL et facteur essentiel d'attractivité et de développement économique, social et culturel, l'Université de Lille développe de nombreuses interactions avec la MEL qui ont été formalisées dans la signature d'une première convention cadre de partenariat en 2019. Les deux institutions souhaitent aller plus loin dans le travail conjoint initié par cette première convention cadre (2019-2022), au sein d'un nouveau partenariat pour la période 2023-2027. Ce partenariat vient fixer les objectifs stratégiques et opérationnels consolidant ainsi les nombreuses initiatives, collaborations, conventions fructueuses nouées entre les deux établissements. Cette convention valorise les grands projets, dits « projets structurants », sur lesquels la MEL s'est déjà engagée financièrement pour un montant de 27 M€ environ, autour des enjeux d'alimentation durable de la métropole, de protection des ressources naturelles, de résilience sociale du territoire, de santé, d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques, de décarbonation de l'économie et des mobilités, d'interdépendance territoriale, d'économie circulaire.

4 axes stratégiques communs ont été fixés :

Un territoire universitaire innovant et en transition

La MEL se positionne en soutien de l'université au service d'une recherche au meilleur niveau européen, définie dans le cadre du label « Initiative d'Excellence » dont le but est de créer des ensembles pluridisciplinaires d'enseignement supérieur et de recherche qui soient de rang mondial. La MEL accompagne les grands projets de recherche des laboratoires de l'Université de Lille pour « faire avancer » la connaissance.

L'université, actrice de la transformation économique

Les deux institutions visent à renforcer les liens entre emplois et formations de demain pour de meilleures insertion et évolution professionnelles des étudiant·es. Elles réfléchissent ensemble aux outils conduisant les étudiant·es à identifier les stages ou les emplois dans les entreprises du territoire métropolitain. Dans ce cadre, la MEL s'engage dans l'accompagnement des étudiant·es-entrepreneur·ses à travers son appel à projets « Les Pépites de la MEL » qui s'adresse aux étudiants entrepreneurs ayant envie de créer, d'innover et souhaitant un accompagnement financier pour lancer et tester leur projet.

Un rayonnement partagé

La MEL et l'Université de Lille travaillent de concert pour le renforcement du rayonnement du territoire en accueillant conjointement les délégations étrangères et en organisant des événements pour les étudiant·es et les chercheur·ses internationaux à l'image des événements de la « International Student Year », qui mettent à l'honneur les étudiant·es et partenaires internationaux de l'Université de Lille.

Une métropole attentive à la vie et au bien-être étudiant

La MEL souhaite favoriser la réussite éducative des étudiant·es en contribuant à leur bien-être et à leur épanouissement. Notamment, via la structuration et la coordination d'un réseau d'épiceries sociales et solidaires qui apportent une aide principalement alimentaire à des étudiant·es en situation de vulnérabilité économique et/ou sociale.

Accompagner le plan anglais de la Ville de Lille

Le 23 juin 2023, la Ville de Lille a réaffirmé son engagement en faveur d'une politique éducative ambitieuse en adoptant un plan anglais, à destination de l'ensemble des Lillois et des Lilloises. Ce programme entend favoriser l'apprentissage de la langue anglaise, dès l'école, en permettant aux enfants, sur les temps scolaires et périscolaires, de découvrir et d'apprendre une langue internationale et de réduire les inégalités sociales face à cet apprentissage.

En effet, se familiariser à une nouvelle langue permet de développer sa flexibilité mentale, comprendre des modes de pensées différents et s'ouvrir aux autres.

Le plan anglais se traduira notamment par :

- des clubs sur la pause méridienne,
- des ateliers sur les temps périscolaires,
- des interventions à destination de tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires en complément des enseignements en temps scolaire.

La Ville de Lille va également plus loin et porte l'ambition de rendre accessibles l'apprentissage et la pratique de l'anglais auprès des Lilloises et Lillois de tous âges au travers d'actions menées à destination du grand public.

Le plan anglais s'appuie sur une démarche d'éducation populaire qui soutient la formation tout au long de la vie. Il met en avant un apprentissage de l'anglais qui se veut non-formel, ludique, dans une dynamique collective, en complémentarité avec l'école et les lieux de formation traditionnels, un apprentissage qui mobilise des étudiant-es en langues étrangères de la faculté des Langues, cultures et sociétés (FLCS) de l'Université de Lille, ainsi que ceux de l'INSPE, qui participeront à ce programme pour transmettre et partager leurs connaissances avec le public lillois.



Favoriser l'innovation, les mises en relation et l'esprit entrepreneurial

Investir dans des startups prometteuses ou accompagner un incubateur, accéder à des équipements de pointe et à l'expertise de chercheur-ses et de doctorant-es, anticiper au mieux les transformations en cours, soutenir des projets d'envergure, développer un réseau professionnel, recruter des collaborateurs, des alternants, proposer un stage, louer un espace de séminaire... L'Université de Lille se positionne en réel partenaire du monde socio-économique.

Lilagora, un réseau de 50 000 contacts

Après le 1^{er} prix pour l'insertion professionnelle en décembre 2022 lors de l'édition 2022 des Cas d'Or du Numérique, puis l'obtention du 1^{er} prix dans la catégorie des réseaux professionnels numériques de plus de 50 000 membres décerné par Alumforce, c'est un troisième succès, en moins d'un an, qui récompense la qualité des relations de l'université avec les acteurs de son environnement socio-économique. Lilagora a reçu en juin 2023, le 2^e prix du réseau Agires-Synergie des Meilleures Relations Entreprises dans la catégorie Universités – Ecoles Spécialisées – CFA.

➔ <https://www.lilagora.fr>

La Fondation Université de Lille

La Fondation Université de Lille réaffirme son ambition de réunir le monde académique et le monde socio-économique autour de grands projets d'intérêt général. Elle souhaite notamment accroître le soutien des entreprises autour de chaires en lien avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies afin de relever les défis d'un monde en transition : bonne santé et bien-être, éducation de qualité, énergie propre et d'un coût abordable, inégalités réduites, villes et communautés durables, consommation et production responsables ainsi que paix, justice et institutions efficaces. À ce titre, la Fondation déploie une stratégie de mécénat afin d'apporter un appui financier aux équipes de recherche qui portent les chaires.

Avec pour ambition de valoriser et de reconnaître les talents ainsi que les projets menés par ses étudiant-es, l'Université de Lille et sa Fondation ont organisé de mars à juin 2023 leurs premiers Trophées étudiant-es. Cette première édition sur le thème « Inspirons demain » a accueilli une grande diversité de candidatures liées aux domaines sportif, associatif, culturel, ou encore entrepreneurial, ce qui témoigne de la variété des profils étudiants.

Pépité Lille Hauts-de-France

Les étudiantes et étudiants de l'Université de Lille peuvent être accompagnés au sein du dispositif Pépité Lille Hauts-de-France qui accueille les étudiant-es souhaitant développer leur projet entrepreneurial et bénéficier d'un accompagnement de qualité. Il a pour vocation d'offrir l'opportunité à tout étudiant-e ou jeune diplômé-e, quelle que soit sa filière, de développer ses compétences entrepreneuriales ou même d'entreprendre.

➔ <https://pepité-nord.pepitizy.fr/fr>



11 octobre 2023

**CÉRÉMONIE DE REMISE
DES TROPHÉES INSPIRONS DEMAIN**

Réunissant les acteurs académiques et économiques de l'écosystème de l'université ainsi que de sa Fondation, elle se déroulera, sous le parrainage du Crédit Mutuel Nord Europe et récompensera 20 lauréat-es.



L'Université de Lille, actrice de son territoire

Fin 2022, l'Université de Lille a confié à la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE) la réalisation d'une étude de son impact portant sur 7 dimensions : **Impact économique, Impact éducatif, Impact sur le développement des entreprises, Impact de la production intellectuelle, Impact sur l'écosystème régional, Impact sociétal, Impact sur l'image de la région.**

L'université a retenu deux zones d'impact pour l'étude, la région Hauts-de-France et la métropole européenne de Lille, qui correspondent à ses implantations.

Sur le plan économique et sur l'écosystème régional, l'Université de Lille est un acteur des écosystèmes du territoire par les multiples partenariats (sportifs, culturels, sociaux, économiques...) qu'elle noue, au profit de ses étudiant-es et de ses personnels. 65 partenariats avec les collectivités territoriales, 6 500 professionnels et intervenants externes qui s'impliquent dans les activités pédagogiques, le développement de chaires et de coopérations pour accompagner les transitions des acteurs du territoire, sont autant d'exemples de la dynamique engagée.

Avec 80 000 étudiant-es, 9 165 emplois directs, 9 158 contrats vacataires, l'apport budgétaire de l'Université de Lille au territoire est estimé à 1 milliard 367 millions d'euros. On peut dire qu'1 € dépensé par l'Université de Lille génère en moyenne 2,04 € sur le territoire !

Avec des taux d'insertion conséquents sur le marché de l'emploi (88 à 97% selon les filières), une attention portée à

l'accompagnement des publics éloignés vers l'enseignement supérieur, **68% des étudiant-es issu-es de la métropole européenne de Lille**, la conclusion la plus marquante de l'impact éducatif de l'Université de Lille réside dans son **rôle assumé d'ascenseur social de premier plan.**

Bien évidemment, ces différents impacts rejaillissent aussi sur l'image de l'Université de Lille et son rayonnement, avec plus de 500 partenariats à l'international, et un réseau professionnel qui compte plus de 50 000 membres, Lilagora.

L'Université de Lille, à travers son nom, fait bénéficier la métropole de sa notoriété et de son rayonnement. Sa taille, la diversité de ses facultés, écoles et instituts, sa multidisciplinarité sont autant d'atouts pour l'attractivité du territoire régional, positionnant Lille comme une ville universitaire de premier plan. La visibilité internationale de sa recherche et le déploiement de nouveaux partenariats est un facteur d'attractivité potentiellement créateur d'une dynamique vertueuse.

Les principaux résultats de cette enquête sont consultables ici :



Les résultats en vidéo :



Un établissement public expérimental qui a réorganisé sa gouvernance

Depuis janvier 2022, l'École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles (ENSAIT), l'École Supérieure de Journalisme de Lille (ESJ Lille), l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), Sciences Po Lille et l'Université de Lille s'engagent, ensemble, dans la construction d'un nouvel établissement public. Attachée au modèle universitaire et à son territoire, cette nouvelle entité porte le nom d'Université de Lille et est labellisée Initiative d'Excellence.

La création de l'établissement public expérimental (EPE) a permis de repenser le processus décisionnel au sein de l'établissement, en préservant le rôle délibérant des conseils pléniers, tout en impliquant davantage les composantes à travers le comité de direction et leurs instances propres.

Le choix d'un **modèle de gouvernance à deux niveaux**, sans structure intermédiaire, est la conséquence de la réorganisation des 11 composantes (facultés, écoles et instituts) depuis 2018 et de l'entrée dans l'EPE des 4 établissements-composantes (ENSAIT, ENSAPL, ESJ Lille et Sciences Po Lille).

Ce modèle organisationnel conduit à une gouvernance plus collégiale et démocratique, assurant l'expression de la singularité des composantes et des établissements-composantes, en les impliquant davantage au cœur du processus institutionnel à leur niveau propre et à l'échelon de l'établissement, tout en garantissant l'unité et l'équité au sein de l'université.





Un principe démocratique pour la prise de décision.

L'équipe présidentielle, en lien avec la direction générale des services, prépare les orientations stratégiques et les décisions opérationnelles, qui sont soumises au **comité de direction** puis aux différentes instances, en fonction de leurs compétences régies par les statuts. Cette préparation suppose un travail préalable, mené avec les directions générales déléguées et leurs services, impliquant en amont, en fonction des sujets, des comités de direction thématiques (équivalents du comité de direction pour les vice-doyennes ou vice-doyens), des groupes de travail ou des séminaires, l'assemblée générale des directrices ou directeurs d'unité de recherche, des commissions d'instances délibérantes, etc. Ces propositions sont ensuite soumises au comité de direction qui, réuni de manière hebdomadaire, les discute, les amende et, pour les décisions stratégiques et statutaires, les vote.

Le conseil d'administration, dans sa formation plénière, exerce un double rôle :

- Il débat, sans vote, des principaux sujets de la vie de l'établissement, afin d'éclairer les orientations stratégiques de l'université.
- Il délibère et vote les textes, issus des décisions du comité de direction, qui lui sont soumis. Les textes qui peuvent avoir des conséquences pour les personnels, sont discutés et votés en amont par le comité social d'administration (antérieurement Comité technique), qui, par ailleurs, joue un rôle important dans le dialogue social au sein de l'établissement. Sa formation spécialisée (antérieurement CHSCT) émet des avis en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Les délibérations relatives à la recherche d'une part, et à la formation d'autre part, sont prises dans des instances spécifiques que sont **le conseil scientifique et le conseil de la formation et de la vie universitaire**. Lorsqu'ils sont réunis en formation restreinte commune, ces conseils se prononcent sur des questions individuelles et collectives de ressources humaines relatives exclusivement aux enseignant-es-chercheur-ses et personnels assimilés.

Les statuts de l'EPE ont conduit à la création **d'une instance destinée aux étudiant-es**, leur permettant de contribuer pleinement à la vie institutionnelle à travers la voix de leurs représentant-es. **Le conseil étudiant**, présidé par le vice-président étudiant, participe à la définition d'une politique de la vie étudiante et dispose d'un pouvoir d'initiative sur les thèmes concernant cette politique.

Bien qu'existent des visions différentes de l'université, la gouvernance actuelle de l'établissement reste fondée sur le principe démocratique et permet l'expression et la prise en compte de la diversité des points de vue, tout en garantissant une capacité à prendre des décisions pour l'exercice de missions universitaires.



Une nouvelle identité visuelle et un nouveau magazine institutionnel pour fédérer

L'établissement public expérimental a gardé le nom de « Université de Lille » (université créée en 2018 après la fusion des trois universités lilloises) et s'est doté d'une nouvelle identité visuelle.

La nouvelle marque Université de Lille incarne cette nouvelle dynamique et s'appuie sur des valeurs, sans ordre hiérarchique, d'ouverture, d'innovation, d'inclusion, de mixité, d'empathie, d'interdisciplinarité, d'engagement. Des valeurs que l'université doit en partie à son territoire transfrontalier, multiculturel, ouvert vers ses voisins d'Europe du Nord, mais aussi aux ambitions qu'elle se donne comme université des transitions sociales, économiques et environnementales.

Le logotype est formé de trois L pour Lille, qui composent, tel un emblème souriant, le U de Université, un U incliné, comme résolument tourné vers l'avenir.

Ce logo est à la fois livre ouvert, symbole des missions de l'enseignement supérieur ; sillons, rappelant notre industrie minière, textile, agricole ; courbes, synonyme d'accueil, rappelant l'architecture de notre région ; empreinte, que nous laisserons sur le futur.

En soi, une identité innovante, ouverte et accueillante, qui s'exprime à travers son logotype et l'ensemble des éléments visuels, colorimétriques, typographiques, outils, gabarits, que la charte graphique met à disposition, pour la rendre visible et lisible.



En savoir plus sur la nouvelle identité et télécharger les logos :

➔ <https://identite.univ-lille.fr/>





Il était logique, qu'après les changements statutaires et d'identité visuelle de l'université, son magazine fasse peau neuve. C'est chose faite, avec le magazine « Inspirons demain ». Mais au-delà des changements graphiques ou esthétiques, c'est avant tout une évolution de la ligne éditoriale en phase avec le rôle que joue désormais l'Université de Lille.

Face à un monde complexe en profonde mutation, l'université se doit de réaffirmer sa place dans le débat public. L'Université de Lille grâce à la richesse de sa recherche, à l'énergie de son public étudiant, au dynamisme de ses relations partenariales et internationales, a vocation à inspirer le futur.



C'est le sens du titre de ce nouveau magazine. Oui, nous voulons inspirer demain, en partant des défis que doit relever notre territoire, mais en portant un message universel, qui puisse apporter prise de recul et solutions face aux enjeux des transitions que nous traversons. S'il y a des transitions, c'est bien qu'il y a un après, que nous devons contribuer à éclairer et à construire.

Ce magazine est un rendez-vous semestriel dont la vocation est de faire découvrir toutes les facettes par lesquelles l'Université de Lille va pouvoir inspirer chacune et chacun dans ses réflexions sur le monde d'aujourd'hui et dans les actions à entreprendre pour contribuer à ce qu'il devienne meilleur !

Les deux premiers numéros sont consultables ici :

➔ <https://www.calameo.com/subscriptions/7332526>





2024 est une année de célébration pour l'Université de Lille.

Dates clés en 2024

170 ans : la faculté des sciences de Lille est fondée en 1854. Louis Pasteur est nommé doyen. La faculté des sciences s'établit dans l'ancien couvent des Récollets, rue des Arts et rue des Fleurs (actuel boulevard Carnot), au centre de Lille, où se trouvent déjà le lycée impérial et les collections du musée des beaux-arts de Lille.

150 ans : création de la station marine de Wimereux en 1874. Depuis 1999, la station marine de Wimereux est un Département de la Faculté des Sciences et Technologies (FST) de l'Université de Lille. Elle fait partie du Réseau des Stations et Observatoires Marins coordonné par l'Institut National des Sciences de l'Univers.

100 ans : en 1924, l'Ecole Nationale de journalisme (ESJ Lille) voit le jour. L'ESJ Lille est l'une des premières écoles professionnelles de formation au journalisme en Europe. Elle a été le premier établissement créé parmi les 14 écoles de journalisme reconnues par la profession dans l'Hexagone.

50 ans : création du LASIR. Le Laboratoire de Spectroscopie pour les interactions, la réactivité et l'environnement a été créé en 1974 sur la base du regroupement du Service de Chimie Physique du groupe de Vitry-Thiais et du Laboratoire de Spectrométrie RAMAN de l'Université des Sciences et Technologies de Lille.

50 ans : naissance du campus Pont de Bois. En 1974, la faculté lilloise de lettres et sciences humaines quitte Lille pour le quartier Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq et intègre des locaux imaginés par les architectes Pierre Vago et André Lys.

40 ans du CFMI de Lille. Les centres de formation des musiciens - intervenants (CFMI) ont été créés conjointement par les ministères en charge de la culture et l'éducation pour former des musiciens professionnels capables d'intervenir dans des lieux et devant des publics très divers. Il existe 9 CFMI en France (Lille, Paris, Lyon, Aix-Marseille, Strasbourg, Toulouse, Poitiers, Tours, Rennes) qui ont diplômé, depuis leur création, 4000 « dumistes » (du nom de leur diplôme, le DUMI). Par leur action dans les écoles, les conservatoires, les crèches, les prisons, les hôpitaux, les centres socio-éducatifs, les musiciens intervenants œuvrent en première ligne pour la mise en place des politiques d'éducation artistique et culturelle des collectivités et de l'État.

10 ans : depuis sa création, Xperium, vitrine de la recherche partenariale réalisée dans les laboratoires de l'université, a accueilli plus de 20 000 visiteurs, venus de tous horizons, dans le cadre d'un partenariat fructueux entre l'Université de Lille, la Région Hauts-de-France et le Rectorat. Une nouvelle saison s'ouvre en octobre sur le thème « Va y avoir du Sport ! Ce que nous apprend la recherche ».

Chiffres clés



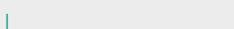
80 000 ÉTUDIANT·ES



dont 11 000 étudiant·es
internationaux



7 700 PERSONNELS



dont 50 % d'enseignant·es
et enseignant·es chercheur·ses



152 nationalités différentes
se croisent sur les campus

14 000 étudiant·es
en formation continue
et

5 000 étudiant·es
en alternance



51,3 % des effectifs
sont des femmes



29 IMPLANTATIONS
GÉOGRAPHIQUES

dont 6 campus
et

620 000 m²
de bâtiments



64 UNITÉS DE RECHERCHE

50 plateformes de recherche

2 000 doctorants



8 000 publications

Classements internationaux

Shanghai 2023 :

Rang 301-400 (sur 2.714 établissements)
Rang 13-16 au niveau national

Leiden 2022 :

387^e place (sur 1.318 établissements)
13^e place en France
3.774 publications (dont 9,3 % dans le top 10
des publications les plus citées dans Web of
Sciences)

Times Higher Education 2023 (THE WUR)

Rang 501-600 (sur environ 1.775
établissements)
Dans les 500 meilleurs mondiaux dans 10
disciplines au classement QS WUR 2023



03.

*Les projets de l'Initiative
d'Excellence (social,
formation, recherche,
international)*

03.

Les projets de l'Initiative d'Excellence (social, formation, recherche, international)

Social

Lancement d'une conférence sociale

Dans le cadre de sa politique d'excellence sociale, l'Université de Lille travaille à une conférence sociale dont l'objectif est d'établir un document partagé de projection triennale sur les priorités identifiées par le Comité Social d'Administration* (feuille de route et objectifs/indicateurs de suivi). Par constitution de groupes de travail regroupant les organisations syndicales, des membres des directions et services, des personnels de la Direction générale déléguée aux Relations Humaines, la conférence sociale a pour ambition de réfléchir aux sujets suivants :

- Conditions d'emploi des personnels contractuels BIATSS et enseignants dont post-doctorants et attractivité
- Procédures d'alerte risques psycho-sociaux
- Carrières et parcours des personnels
- Modèle de structuration des composantes
- Évolution des règles de gestion du temps de travail BIATSS
- Action sociale
- Évolution de la politique indemnitaire BIATSS

* Le Comité Social d'Administration (CSA) est la nouvelle instance de représentation du personnel dans la fonction publique. Le CSA est issu de la fusion en une seule instance du Comité Technique (CT) et du CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité, et des Conditions de Travail).

Une attention soutenue portée à la qualité de vie au travail et pendant les études

Soucieuse de la qualité de vie au travail et pendant les études, l'Université de Lille met en œuvre différentes études et baromètres tant à destination de ses personnels que de ses étudiant-es. Ces études menées par l'Observatoire de la Direction des formations (ODIF [👉 https://odif.univ-lille.fr/etudes-et-syntheses/](https://odif.univ-lille.fr/etudes-et-syntheses/)) ou par la Direction générale déléguée aux Relations Humaines ont pour objectif de mieux connaître les attentes des différentes communautés et par conséquent de mettre en place des moyens adaptés.

L'Université de Lille développe une politique soutenue en faveur de l'égalité, de la mixité, de la diversité et accompagne ses personnels et étudiant-es dans le domaine de la prévention.

Sur le plan culturel et sportif, c'est une offre diversifiée qui est proposée tant aux personnels qu'aux étudiant-es.

Enfin, l'Université de Lille, soucieuse des difficultés de vie grandissantes des étudiant-es, porte une attention soutenue aux conditions de vie de ses étudiant-es, en partenariat avec le Crous pour tout ce qui a trait à la restauration et au logement. Elle s'appuie également sur ses bureaux de vie étudiante et handicap (BVEH) et de multiples associations pour mettre en place des coups de pouce, des aides alimentaires et la gestion de tiers lieux (espaces de coworking, objetothèque, collecte de vêtements...).

Égalité, mixité, diversité

L'Université de Lille initie de multiples actions pour promouvoir l'égalité femme-homme

👉 <https://www.univ-lille.fr/universite/connaitre-les-engagements-qui-nous-guident/responsabilite-sociale/aides-et-outils-contre-les-violences>

Mars, le mois de l'égalité et du genre

Dans le cadre du 8 mars (Journée internationale des droits des femmes), l'Université de Lille organise le « Mois de l'égalité et du genre », un mois d'évènements destinés à rappeler l'égalité entre tous-tes, mais aussi un mois pour mieux sensibiliser et informer la communauté universitaire sur l'égalité de sexe et de genre à travers des films, des documentaires, des conférences, des table-rondes, des actions de sensibilisation, ou encore du théâtre ou des expositions.

👉 <https://newsroom.univ-lille.fr/actualite/mois-de-legalite-et-du-genre>

Un guide pour une communication plus égalitaire

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique d'égalité et en cohérence avec le plan égalité femmes-hommes, voté par les instances de l'université en mars et avril 2021, l'université a rédigé et édité un guide pour accompagner les personnels qui souhaitent se familiariser avec les différentes formes possibles de langage égalitaire. Exemples, conseils pratiques, références à divers ouvrages et base documentaire, ce guide n'a pas pour objectif d'imposer l'utilisation du langage égalitaire mais bien de faciliter sa compréhension pour une meilleure utilisation qui se ne limite pas du tout à l'écriture inclusive.



Juin, le mois des personnels

Parmi l'offre de formation spécifique au mois des personnels qui se déroule chaque année en juin, des journées de sensibilisation mais aussi de formation aux discriminations et aux violences sexistes et sexuelles (VSS) sont proposées sur différents campus. Cette sensibilisation est également proposée lors des sessions d'accueil des nouveaux personnels, deux fois par an (mars et octobre). Au travers de ces dispositifs, l'université souhaite aider ses personnels à identifier les VSS, à mieux les comprendre pour réagir et orienter les victimes.

Novembre, l'université se mobilise pour l'élimination des violences faites aux femmes

Depuis 1999 et à l'initiative de l'ONU, le 25 novembre est devenu « Journée Internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes ». Pour poursuivre et accompagner l'action de toutes les femmes, l'université propose sur ses campus des actions visant à informer la communauté universitaire de ses droits et des ressources pour les faire valoir. Bien entendu, ces actions ne se limitent pas au mois de novembre : l'université édite un guide spécifique et forme ses différentes communautés (étudiant·es et personnels) tout au long de l'année dans le domaine des violences sexuelles et sexistes.

La Maison de la Médiation

Ouverte à tous·tes les étudiant·es et personnels de l'université, la maison de la médiation est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser la communauté universitaire aux questions notamment de promotion de l'égalité, de lutter contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, et de veiller au respect de la laïcité. Elle dispose également de dispositifs comme les cellules de lutte contre le harcèlement sexuel (CEVIHS) et harcèlement moral (CESAHM), cellules qui viennent de fusionner pour créer la cellule H-VSS suite à une décision du Conseil d'administration de l'université en juin 2023.

Initiatives des composantes

Afin de rendre plus visible la place des femmes, la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociales (FSJPS) inaugurera d'ici la fin 2023 trois de ses amphithéâtres en les renommant aux noms de Gisèle Halimi, Martha Desrumeaux et Olympe Démarez.

Accompagner et mieux sensibiliser au handicap

📍 <https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/etudes-et-handicap>

Dans le prolongement de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap », l'Université de Lille a développé une politique volontariste et dynamique d'équipement, d'accompagnement et de sensibilisation en faveur d'une égalité d'accès aux droits des étudiant-es en situation de handicap dépassant le cadre de ses obligations légales.

L'université, qui pilote le dispositif d'accueil et d'accompagnement, travaille en synergie avec différents acteurs internes et externes : le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS), le Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO), le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP), le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (Crous), le Rectorat, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Dans le cadre de sa politique d'insertion, notamment professionnelle, l'Université de Lille a signé en 2015 la Convention Handicap Université Entreprises (CHUE) avec le Rectorat, l'Onisep de Lille, la DREETS et 6 entreprises partenaires que sont Bayer, Credit Mutuel Nord Europe, Intenum, Worldline, Manpower, Thalès. Cette convention formalise la collaboration dynamique de l'Université de Lille avec des entreprises engagées et expérimentées dans l'inclusion de leurs propres personnels en situation de handicap. Ce partenariat permet de construire et de financer ensemble un programme d'actions visant à faciliter la vie des étudiant-es en situation de handicap sur les campus, leur accès aux formations, mais aussi à favoriser l'accès à l'emploi et préparer l'insertion professionnelle.

Le partenariat fort de la CHUE permet d'accompagner les étudiant-es dans la construction de leur projet professionnel et de faciliter le processus de recrutement et l'insertion. D'autres partenariats viennent compléter la démarche d'accompagnement à l'insertion professionnelle : le mentorat

avec l'Arpejeh, les Handicafés avec LADAPT et le dispositif RévélatHeur avec Emploi et Handicap Grand Lille.

De nombreux services de l'Université de Lille sont impliqués dans cette dynamique d'accompagnement notamment : la Direction Vie Etudiante, la Direction Développement Durable et Responsabilité Sociale, la Direction des Relations Internationales, la Direction Formation Continue et Alternance, le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle, le Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation, et ULINK dont Lilagora abrite une communauté dédiée au handicap : ULille HandiTalents : 📍 <https://www.lilagora.fr>

Ces services sont pleinement investis dans l'accompagnement des étudiant-es dans toute la diversité de leurs profils et situations : étudiant-es en emploi ou non, en alternance ou en stage, étudiant-es boursier-es ou non boursier-es, étudiant-es français-es ou internationaux, avec des situations administratives complexes pour certains, en formation initiale ou en formation continue.



Quelques actions significatives :

Challenge handipoursuite

À l'occasion de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) qui a lieu en novembre, il est proposé aux personnels de tester leurs connaissances sur le handicap à travers le « challenge handipoursuite » (👉 <https://www.handipoursuite.fr/app/#/lebonprofil>) et de découvrir ainsi les actions menées par l'université. Ateliers immersifs, intervention en langue des signes, handisport... chaque année l'Université de Lille organise des actions spécifiques pour sensibiliser ses collaborateurs au handicap.



Handicap déclaré, handicap accompagné

Afin d'informer les personnels sur les différents types de handicap et les dispositifs d'accompagnement mis en place à l'université, la Direction générale déléguée aux Relations Humaines a lancé une campagne « Handicap déclaré, handicap accompagné ». Le service handicap et aménagement des postes accompagne plus de 300 agents afin de les renseigner sur la qualité de travailleur handicapé (RQTH), les aménagements de poste ou encore sur les modes de recrutement spécifiques réservés aux personnes en situation de handicap.

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés a augmenté en 2022, pour atteindre 5,02%.

1752

étudiant-es en
situation de handicap
accompagné-es
en 2022/2023

Duoday

L'Université de Lille participe chaque année au DUODAY. Le principe est simple : une personne en situation de handicap est accueillie dans un service/une composante/une unité de recherche de l'université, pour un moment convivial et bienveillant à la découverte d'un métier de l'université. Le Duoday est l'occasion pour la structure d'accueil de découvrir les compétences et qualités professionnelles de la personne accueillie. Cela peut être l'occasion pour le collectif de travail de changer de regard sur le handicap et lever les préjugés. L'évènement a aussi pour objectif de favoriser une meilleure insertion dans l'emploi des personnes en situation de handicap en faisant découvrir les métiers présents à l'université. L'édition 2023 a lieu le 23 novembre.

Soirée handisport

Dans le cadre de la semaine olympique et paralympique qui se déroule en avril, le service universitaire d'activités physiques et sportives organise une soirée handisport au cours de laquelle les étudiant-es découvrent et se sensibilisent à des pratiques différentes et souvent méconnues.

save
the
date!

23 Novembre

L'Université de Lille va s'engager dès le mois de novembre dans le processus **Atypie Friendly**. Rendez-vous à 9h pour la conférence de presse.

Être attentif à la santé physique et mentale de tous

Campagnes de prévention santé

Le service santé au travail organise régulièrement au cours de l'année, des campagnes de prévention à destination des personnels. Une campagne de prévention aux risques liés au bruit a été l'occasion pour plus de 200 personnels de tester leur audition. A l'issue de cette campagne, une quarantaine de personnes ont été orientées vers leur médecin traitant pour une prise en charge particulière.

Une campagne relative à l'hypertension a également été menée. Durant cette campagne, le service santé au travail a rencontré une centaine d'agents pour un dépistage de la tension artérielle.



L'université a nommé au 1^{er} juin 2023 le Docteur Thibault Foucart au poste de médecin de la santé au travail, dont la mission est d'animer et de coordonner l'équipe pluridisciplinaire du service de santé au travail en termes d'hygiène, de sécurité et de médecine de prévention au travail des agents.

Ce service s'étoffe progressivement avec le recrutement de médecins du travail et d'infirmier.ières permettant ainsi la réouverture quotidienne du site de Pont de Bois afin de répondre à une demande croissante et de préserver la proximité avec les agents sur les différents sites.

Octobre : Campagne de prévention : Vision

Novembre : Campagne de prévention : Vaccination antigrippale

Décembre : Campagne de prévention : Diabète

Mars : Campagne de prévention : Audition

Mai : Campagne de prévention : Hypertension artérielle

Juin : Campagne de prévention : Don du sang

Les centres de santé des étudiant·es (SUMPPS*)

Le SUMPPS participe au réseau des Services de Santé Etudiants au sein de la Région Hauts-de-France pour partager des pratiques professionnelles, développer des outils communs, améliorer l'offre de prévention et de soins pour les étudiant·es.

Tous les étudiantes et étudiants inscrits à l'université bénéficient d'un accès aux centres de santé. Les étudiant·es peuvent y effectuer un examen de prévention, prendre rendez-vous pour des consultations pour toute question ou problème médical, gynécologique, psychologique, diététique ou social. Ils peuvent recevoir des conseils concernant leur santé, mettre à jour une vaccination, obtenir un certificat médical, ou encore adapter leurs études en lien avec un handicap. Les prestations de soin et prise

en charge se font sans avance de frais, sur présentation de la carte vitale à jour (ou son attestation) et de l'attestation de mutuelle si l'étudiant·e en dispose.

En 2023, le SUMPPS de l'Université de Lille a renforcé et structuré l'équipe des étudiant·es relais santé (ERS), par le développement de leurs formations sur l'ensemble des thèmes de santé publique prioritaires pour le public étudiant (risques festifs, VSS, santé mentale, santé sexuelle).

Des journées de dépistage et de nombreux événements « santé » sont mis en œuvre au cours de l'année universitaire sur les différents campus.

* Services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé

Des fiches « réflexes » pour la bonne conduite à tenir en cas d'accident

La Direction de la Prévention des Risques réalise le programme annuel de prévention qui définit l'ensemble des actions pour l'amélioration des conditions de travail. Elle accompagne les campagnes de prévention et de sensibilisation, met en œuvre des outils de mesure et de contrôle et déploie différentes procédures auprès des directions de l'université. La Direction de la Prévention des Risques en lien avec le service de santé au travail et le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé a établi des conduites à tenir face à certaines situations d'urgence. Ces conduites complètent les consignes générales d'urgence ainsi que la conduite à tenir lorsqu'un agent ou usager est confronté à un événement indésirable impactant la santé et la sécurité au travail. Ces conduites à tenir sont composées de 9 fiches réflexes présentées sous format individuel ou regroupées par thématiques :

Fiche réflexe 1 : conduite à tenir en cas d'électrification

Fiche réflexe 2 : conduite à tenir en cas de chute de hauteur ou de plain-pied

Fiche réflexe 3 : conduite à tenir en cas de brûlure thermique (par le chaud ou le froid)

Fiche réflexe 4 : conduite à tenir en cas de projection de produit chimique

Fiche réflexe 5 : conduite à tenir en cas d'atteinte à l'œil

Fiche réflexe 6 : conduite à tenir en cas d'exposition au sang ou à un produit biologique

Fiche réflexe 7 : conduite à tenir en cas de malaise

Fiche réflexe 8 : conduite à tenir en cas de section de membre

Fiche réflexe 9 : conduite à tenir en cas de victime dans une atmosphère anoxiante et/ou toxique

CSME

Le Conseil de Santé Mentale Etudiants (CSME) est l'interlocuteur ressource dans la prise en charge des étudiants de l'Université de Lille avec des besoins en santé mentale.

L'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de l'agglomération lilloise, l'Université de Lille et le Crous ont créé le Conseil de Santé Mentale Etudiants (CSME), en se basant sur le fonctionnement des Conseils Locaux de Santé Mentale.

Son objectif est de faciliter l'accès aux soins et de fluidifier le parcours santé des étudiant-es, une population particulièrement à risque sur le plan psychiatrique et

présentant des facteurs spécifiques tels que les difficultés financières, l'isolement, la rupture d'environnement (dans le cas d'études dans une nouvelle région par exemple), la consommation de produits toxiques...mais aussi un risque suicidaire plus élevé qu'en population générale.

Le CSME travaille autour de plusieurs thématiques notamment le recensement des besoins en santé mentale des étudiants, la prévention, la formation et le développement d'outils.

📧 csme-contact@univ-lille.fr

Esope

Depuis 2021, l'Université de Lille, le Crous et l'EPSM de l'agglomération lilloise, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont également lancé un nouveau dispositif : **l'Equipe de Soins et d'Orientation de Psychiatrie pour les Etudiant-es (ESOPE)**, une équipe mobile composée d'un

psychiatre, et d'infirmier-es spécialisés en psychiatrie, équipe qui va directement dans les centres de santé étudiants et dans les résidences Crous pour tenir des permanences gratuites et sans rendez-vous.

Une pratique culturelle encouragée



La Direction Culture de l'Université de Lille propose un programme annuel riche et varié ouvert à toutes et tous, entièrement gratuit. Ce sont environ 150 propositions culturelles issues du théâtre, de la danse, de la littérature, de la musique ou encore du cinéma qui sont déployées à travers les campus.

En complément, l'université développe, pour ses étudiant·es, un large choix d'ateliers de pratique artistique couvrant l'ensemble des disciplines artistiques et encadrés par des intervenants professionnels.

Ces ateliers ont lieu toutes les semaines sur les différents campus ou hors les murs (Le Prato, Théâtre La Virgule, Théâtre La Verrière, Le Flow...). Régulièrement, des workshops accompagnent la venue d'un artiste. En 2022-2023, ce sont 23 ateliers qui ont été proposés et 6 UEPE (unités d'enseignement projet étudiant) culture.

L'Université de Lille, c'est aussi un lieu de résidence et de création pour les compagnies de spectacle vivant des Hauts-de-France, des expositions qui valorisent son très riche patrimoine ou encore un accès à toutes les cultures grâce au dispositif Atout culture qui permet aux étudiant·es et aux personnels de bénéficier d'avantages divers auprès de partenaires culturels de la région : réductions, entrées gratuites, avant-premières ou rencontres artistiques, visites guidées, accès à des espaces de répétition ou d'exposition...

👉 <https://culture.univ-lille.fr>



Des partenariats et initiatives pour favoriser les pratiques artistiques des étudiant·es

L'Université de Lille est associée à la **Comédie Française** pour la création de la **Compagnie Universitaire Lilloise de Théâtre**, la « CULT ». Elle compte 15 membres, sélectionnés parmi les étudiant·es de toutes formations, et est encadrée par des artistes professionnels à Lille et par des sociétaires de la Comédie Française lors des stages à Paris (Christian Gonon, Nicolas Lormeau ou même Eric Ruf, directeur du Français). En 2023-2024, la participation à ce projet s'étendra au recrutement d'étudiant·es sur les métiers techniques et artisanaux du théâtre (régie, lumière, son, construction, de décors, fabrication de costumes, outils numériques...).

Cette compagnie sous patronage de la Comédie française, mais aussi d'autres troupes universitaires de Lille ou d'ailleurs, peuvent concourir au **festival universitaire de spectacle vivant** qui a lieu chaque année dans les théâtres de l'Université de Lille. Ce festival est l'occasion de découvrir les talents de demain grâce à la participation d'étudiant·es dont c'est parfois le début d'une carrière professionnelle.

Avec l'aéronef, l'Université de Lille développe l'**aero campus tour** qui permet aux étudiant·es de participer à un repérage artistique de l'aéronef sur cinq campus universitaires avant de bénéficier d'une résidence de trois jours et d'un concert en condition professionnelle sur la grande scène de l'aéronef.

Enfin, la Direction de la Culture de l'université travaille à la création du premier **festival universitaire des transitions** qui prendra forme au printemps 2023 sur l'ensemble des campus.

Des étudiant·es artistes

L'Université de Lille permet à ses étudiant·es qui pratiquent une activité artistique de manière intensive, reconnue, professionnelle de bénéficier d'aménagements d'étude spécifiques.

Plus d'infos sur : <https://culture.univ-lille.fr/pratique-artistique/statut-etudiant-artiste/>



Promouvoir le sport et faire vivre les valeurs de l'olympisme et du paralympisme

Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) propose plus de 80 activités physiques et sportives aux étudiant-es et aux personnels.

➔ <https://sport.univ-lille.fr/activites-physiques-et-sportives>

Les activités s'exercent soit à titre personnel pour se maintenir en forme, soit dans le cadre du cursus universitaire (formations qualifiantes), soit dans le cadre de la pratique d'un sport de haut niveau (programme PEPS). Le statut « sportif de haut niveau ou de bon niveau » permet d'obtenir un aménagement d'études et/ou des facilités de pratique physique et sportive. La commission SHN (sportif de haut niveau) se réunit et étudie les dossiers début septembre et début janvier de chaque

année universitaire pour permettre ainsi des aménagements d'études et examens auxquels peuvent prétendre les étudiant-es concerné-es.

Le SUAPS organise également tout au long de l'année universitaire différentes manifestations visant à promouvoir l'activité physique et sportive ainsi que des événements sportifs d'animation des campus.





Dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques organisés à Paris en 2024, un label a été développé par les deux ministères en partenariat avec le mouvement sportif et le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il s'agit de soutenir le développement de la pratique sportive dans l'enseignement supérieur et renforcer ses objectifs d'inclusion, de santé, de respect et d'engagement citoyen. L'Université de Lille est ainsi labellisée Génération 2024.

L'Université de Lille s'associe par conséquent à la semaine olympique et paralympique chaque année, semaine dont le but est de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes de la « Génération 2024 », en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives, que l'on retrouve dans l'olympisme et le paralympisme. L'édition 2023 a été placée sous le thème de l'inclusion.

Des dispositifs d'accompagnement pour lutter contre la précarité et/ou les difficultés passagères

La crise sanitaire et l'inflation ont mis en lumière la précarité des conditions de vie des étudiantes et étudiants. Difficultés financières, précarité alimentaire, accès au logement et à la restauration, mauvais état de santé physique et mental, empêchement numérique etc.

Les étudiantes et étudiants de l'Université de Lille ne sont pas épargnés par cette situation, aggravée par l'origine sociale de notre public étudiant dont atteste notre pourcentage élevé de titulaires d'une bourse de l'enseignement supérieur. Cette prise de conscience, qui ne date pas d'aujourd'hui, justifie les mesures d'accompagnement mises en place depuis la création de l'Université de Lille et qui se sont encore accrues lors de l'année universitaire 2022/2023 : aides financières et matérielles facilitant l'autonomie et la mobilité ; offre de soins garantissant un soutien médical, psychologique et social ; mesures d'accompagnement du handicap ; développement de l'emploi étudiant au sein de l'université ; valorisation de l'investissement associatif ; proposition d'activités culturelles, sportives et festives, nombreuses et variées, etc...

Une offre de restauration diversifiée au meilleur tarif

Une récente étude de l'Observatoire de la Direction des Formations (ODIF) a mis en exergue la précarité alimentaire des étudiant-es, précarité qui, au regard de l'inflation, ne fait que s'accroître depuis plusieurs mois. C'est pourquoi l'Université de Lille s'attache à structurer, consolider et rendre visibles les dispositifs et réseaux d'aides alimentaires, sur et hors campus, dispositifs d'accompagnement alimentaire proposés tout au long de l'année à destination des étudiant-es les plus démunis-es.

➔ <https://www.univ-lille.fr/universite/connaître-les-engagements-qui-nous-guident/faire-de-la-solidarite-notre-priorite/aides-alimentaires>

Conscients de cette précarité, l'Université de Lille et son partenaire le Crous mettent en œuvre, toujours à des tarifs les plus avantageux possibles, des offres de restauration diversifiées sur les campus. Ainsi, l'offre de foodtrucks s'est enrichie et, depuis mars 2022, des foodtrucks sont présents sur trois campus de l'université.

Un foodcourt du Crous a également pris ses quartiers sur le campus de la cité scientifique, face au bâtiment A3. Cette installation vient compléter l'offre de restauration du campus.



L'appui efficace du Bureau de vie étudiante et handicap (BVEH) à l'écoute de tous les étudiantes et étudiants en formation initiale et continue

Le BVEH assure des permanences délocalisées sur les différents campus de l'université. C'est l'interlocuteur privilégié en ce qui concerne la vie étudiante, et globalement pour tout ce qui entoure les études :

- Un besoin d'aménagement d'études ou d'examen si situation de handicap ;
- Une aide matérielle (notamment tout ce qui concerne la précarité numérique) et/ou financière (octroi de chèques « coup de pouce ») pour faire face à des difficultés passagères et/ou récurrentes ;
- Permettre l'accès à des tiers lieux pour le prêt d'objets. Ce nouveau service « l'objethèque » se situe sur le Campus Pont de Bois (à côté de la Campusserie-Hall Bâtiment A). Il permet aux étudiant-es et personnels d'emprunter gratuitement, pour une durée d'une semaine, des objets

utiles au quotidien comme des outils de bricolage, du petit électroménager, des accessoires de fête ou encore de voyage. L'emprunt se fait via le site tipimi.fr (adhésion gratuite pour les étudiant-es et personnels de l'université) ;

- Organiser le don de vêtements ou de meubles ;
- Proposer le recours aux épiceries solidaires des campus.

Le BVEH aide également à monter et financer un projet associatif ou une initiative d'un-e étudiant-e ou d'un groupe d'étudiant-es via le FDSIE Projets, faire (re)découvrir les propositions culturelles, sportives de l'Université, ou encore faire participer à des temps forts, fêtes et animations sur les différents campus.

Déploiement d'un plan de solidarité « été et rentrée 2023 » couvrant trois volets d'actions

1/ Le « Coup de pouce Eté » : pour a minima 1 075 étudiant-es grâce au soutien de la Métropole Européenne de Lille

- destiné aux étudiant-es accompagnés tout au long de l'année universitaire 2022/2023 dans le cadre du FSDIE Aide sociale et par la DDRS (étudiant-es en situation d'exil)
- 2 e-cartes soit 100€/étudiant-e, octroyées en juillet pour permettre aux étudiant-es de faire leurs courses, s'offrir des places de spectacles, profiter d'un petit « extra » pendant la pause estivale
- Budget estimé à 110 000€

2/ Le « Coup de pouce Rentrée » : pour 2 500 étudiant-es primo inscrit-es en 1^{ère} année de licence pour la prochaine rentrée universitaire 23-24

- 1 chèque dématérialisé de 200€/étudiant-e pour permettre aux étudiant-es de faire face à leurs frais de rentrée : achat de fournitures, de petits électroménagers, d'habits,...

- Une opération déployée au lancement des Jivé, à partir de fin août
- Budget CVEC de 500 000€

3/ Le « Coup de pouce numérique » : pour 225 étudiant-es en 1^{ère} année de licence en 2022/2023 et en poursuite d'études à la rentrée 2023/2024

- destiné à tous-tes les étudiant-es de L1 bénéficiaires d'un prêt d'ordinateur portable en 2022/2023 et poursuivant leurs études en 2023/2024. Les ordinateurs récupérés vont bénéficier à leur tour à des étudiant-es qui en ont besoin.
- 1 chèque numérique de 400€ octroyé en vue de la rentrée à chacun de ces 225 étudiant-es de L1, soit au total un budget de 90 000€, pour leur permettre de se doter de leur propre matériel informatique
- Déploiement de ce coup de pouce numérique à partir de septembre-octobre 2023
- Subvention de 40 000€ octroyée par la Fondation de l'Université de Lille

Un nouveau Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) pour 2023/2026

Une vie étudiante solidaire et émancipatrice est un gage de réussite des études et un facteur d'épanouissement dans la vie future des étudiant-es qui sont formé-es à l'université. C'est en ce sens que le nouveau Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) de l'Université de Lille a été pensé et rédigé pour la période 2023/2026.

Quatre axes majeurs ont été identifiés, avec pour objectif l'amélioration des conditions de vie et de travail de nos étudiantes et étudiants, corrélée à la réussite en premier cycle et à la prise en compte de préoccupations nouvelles telles que la transition écologique, l'accès à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement, la recherche du bien-être personnel et collectif etc.

Axe 1 : L'étudiant au cœur : informer, impliquer, faire connaître et reconnaître

Axe 2 : Assurer la proximité et le quotidien de la vie étudiante

Axe 3 : Promouvoir la solidarité et l'émancipation

Axe 4 : Innover, initier de nouveaux modèles et accompagner les transitions

Le SDVE constitue un outil de pilotage précieux de la politique Vie étudiante, outil laissé aux mains des étudiantes et étudiants. En effet, le Conseil étudiant, présidé par le Vice-Président Étudiant, est missionné pour suivre sa bonne mise en œuvre et élaborer le plan d'actions associé. Le SDVE de l'Université de Lille constitue un cadre de référence, souple et capable de s'adapter aux évolutions sociétales et aux évolutions des besoins et attentes de nos étudiantes et étudiants.

Enfin, ce Schéma Directeur de la Vie Étudiante est animé par un ensemble de valeurs transversales, qui guident justement les actions entreprises et permettent de les mettre en musique au service de l'excellence pour tous et de l'attractivité des formations et des campus de l'université :

- l'émancipation, vecteur de dignité,
- la solidarité, gage d'équité,
- les transitions sociétales, environnementales et scientifiques,
- la créativité, facteur d'épanouissement.



En savoir plus sur le Schéma Directeur Vie Étudiante, Université de Lille :

🔗 <https://www.calameo.com/books/0059039505b4c80d06594>





Formation

La refonte de l'offre de formation, notamment du premier cycle, a été érigée en priorité par la présidence de l'Université de Lille avec pour objectif affiché de permettre aux étudiant-es s'inscrivant en première année de poursuivre une formation qui favorise leur insertion et leur parcours professionnel. Parmi les défis à relever, figure notamment celui d'une réduction du taux d'échec constaté à l'issue de la première année.

Une offre de formation parmi les plus pluridisciplinaires de France

En matière de formation, l'Université de Lille se distingue par l'ampleur et l'ambition de son offre de formation, par sa position de leader parmi les universités françaises en matière de formation continue et d'apprentissage, par le troisième plus grand nombre de masters Erasmus+ portés en Europe et par des programmes innovants en faveur de l'égalité des chances.

Il importe de permettre aux étudiant-es d'activer les savoirs transmis. Les dispositifs de learning by doing, les projets et engagements étudiants, les stages

et l'entrepreneuriat sont généralisés. L'université encourage et soutient les activités pédagogiques où les étudiant-es travaillent en équipe-projet interdisciplinaire.

Par des actions phares, l'université développe, chez les étudiant-es, des compétences de créativité, de collaboration et de pensée critique pour les préparer à imaginer des solutions innovantes en réponse aux grands défis sociétaux de demain.

L'Université de Lille, lauréate de deux appels à projets pour un montant total de 17,8 M€

Dans la perspective de la construction de la future offre de formation pour la rentrée 2026, l'Université de Lille répond à des appels à projets et ce, pour lui permettre de bénéficier de ressources complémentaires, nécessaires à la mise en œuvre de moyens d'accompagnement de l'évolution de son offre de formation.

12,6 M€ pour l'appel à projets Excellences

L'Université de Lille est lauréate de la 3^e vague de l'appel à projets du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) « Excellence sous toutes ses formes ». Cet appel à projets vise à accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche porteurs d'un projet de transformation ambitieux à l'échelle de leur site dans la mise en œuvre de leur stratégie propre, élaborée à partir de leur dynamique territoriale et de leurs besoins spécifiques.

L'Université de Lille axe sa proposition sur le 1^{er} cycle. Ce sont, en effet, près de 34 000 étudiant-es qui sont inscrit-es dans les formations de licence de l'établissement et auquel-les l'université doit offrir une excellence à la fois académique, sociale et sociétale, qui donne à toutes et tous les moyens d'atteindre leur propre niveau d'excellence, au bénéfice de l'intérêt général et du bien commun.





Intitulé « LIBEL'UL » (Licence Inclusive au Bénéfice des Étudiant-es de l'Université de Lille), le projet de l'Université de Lille sera doté de 12,6 M€ et est organisé en 4 axes :

- **Accompagner les parcours individuels en premier cycle**

Tout au long de la licence, les étudiant-es rencontrent des difficultés sociales, psychologiques comme académiques qui nécessitent la mise en place de mesures d'accompagnement. Tutorat associé au développement de l'auto-positionnement, mentorat par les pairs ou par des professionnels, dispositifs de gestion du stress et des émotions, accès facilité à l'information et aux services de l'établissement, ainsi que des entretiens réguliers avec des enseignant-es ou des chargé-es d'orientation permettront de mieux accompagner nos étudiant-es, d'identifier mieux et plus vite celles et ceux qui ont besoin de soutien, pour les aider à s'épanouir et à réussir.

- **Intégrer les étudiant-es dans des collectifs**

L'objectif est, en mobilisant la créativité des étudiant-es plus avancé-es dans leur cursus et des associations agréées par l'établissement, d'améliorer l'accueil des nouveaux arrivants pour leur permettre de s'approprier rapidement les espaces de vie, d'étude ainsi que les outils nécessaires, de développer des liens avec les autres étudiant-es de leur formation comme de leur campus et, plus largement, de la métropole. Il s'agit aussi d'équiper, au sein de l'établissement, des espaces pour les rendre propices aux échanges, comme aux pratiques pédagogiques innovantes.

- **Encourager et reconnaître les initiatives et expériences étudiantes**

En adoptant le service learning, concept d'enseignement qui combine les apprentissages académiques, l'expérience pratique et le service rendu à la communauté – universitaire ici –, l'université veut permettre aux étudiant-es de participer au développement de la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie, d'étude et de travail. Mobilisant les connaissances et compétences acquises dans le cadre de leur formation, ils acquerront d'autres compétences, en particulier des soft skills, qui, certifiées, contribueront à favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

- **Former aux défis des transitions et aux enjeux des territoires**

La question des transitions a été retenue par l'établissement dans son projet Initiative d'Excellence, label qui a permis le développement d'une recherche et d'une formation de 2^e cycle d'excellence sur ces sujets. Forts de cette expertise, il s'agira de renforcer l'offre de formation de licence sur ces enjeux en confrontant les étudiant-es à des situations complexes et authentiques, qui feront d'eux des acteurs éclairés du monde de demain. Cette dynamique, créée dès la licence et axée sur les valeurs de l'université liées aux transitions, répondra aux attentes désormais fortement exprimées des étudiant-es, et contribuera à renforcer le rayonnement et l'attractivité du site lillois.

5,2 M€ pour l'appel à projets « Accélération des Stratégies de Développement des Etablissements d'enseignement Supérieur et de Recherche » (ASDESR)

Cet appel à projets lancé par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) dans le cadre du PIA4 et porté par l'Agence Nationale de Recherche (ANR), est pensé pour inciter les universités françaises et les enseignant-es-chercheur-ses et chercheur-ses à lever des nouveaux fonds et en particulier européens. Il s'agit de permettre aux établissements français d'accroître leur capacité à développer et à diversifier leurs sources de financement devenues essentielles au développement de leurs activités et de leur rayonnement sur les scènes académiques nationales mais aussi européennes et internationales.

L'Université de Lille est lauréate de l'appel à projets pour un montant de 5,2 M€. Rappelons que l'aide de l'État est concentrée sur les ressources humaines, afin de permettre le recrutement de personnels disposant de compétences rares dans l'ESR et de les conserver, leur financement devant être à terme assuré par des ressources nouvelles liées au développement de l'activité concernée.

Développer l'offre de formation continue

L'Université de Lille entend accélérer sa stratégie de différenciation en matière de formation continue par le développement de formations courtes de haut niveau, s'appuyant notamment sur les acquis du programme EXIST.

👉 <https://formationpro.univ-lille.fr/formations/exist-executive-education>

L'offre développée sera conçue :

- A destination des professionnels du secteur privé et du secteur public, pour permettre aux dirigeants d'entreprises, cadres du secteur privé et de la fonction publique et agents de maîtrise d'acquérir des compétences professionnelles ciblées sur des thématiques liées aux transitions économiques, sociales et écologiques ;
- En s'appuyant sur la recherche d'excellence menée au sein de ses quatre hubs afin d'apporter une offre différenciante sur le marché de la formation courte de haut niveau, outre l'approche interdisciplinaire des programmes de formation que favorisent les hubs ;
- En renforçant les collaborations existantes entre l'ensemble des établissements partenaires (Inria et le CHU de Lille étant des partenaires privilégiés).

Les leviers pour assurer cette dynamique sont doubles :

Développer des offres de formations « haut-de-gamme » et sur-mesure, et renforcer la mise en relation du monde socio-économique avec la recherche d'excellence menée au sein des hubs.

Il s'agit de créer une cellule « EXIST task force », hébergée par la Direction générale de la Formation tout au long de la vie (DG FTLV), et qui gèrera :

- La veille stratégique (1 ETP prévu) : dispositifs de veille sur les besoins en compétences et activités R&D des entreprises du monde socio-économique, réalisation d'actions stratégiques (e-réputation, analyse de la concurrence) ;
- Développeur d'affaires (1 ETP prévu) : coordination du développement de l'offre et mise en relation avec des clients potentiels ;
- Ingénierie et innovation pédagogique (1 ETP prévu) : formalisation des problématiques de formation en réponse aux demandes des acteurs publics et privés, identification des ressources académiques, des intervenants et animations pédagogiques adaptées, conception des parcours pédagogiques ;
- Management du social media (1 ETP prévu) : création et animation d'un compte dédié aux formations sur Lilagora (réseau social professionnel de l'université) et LinkedIn.

Engager des évolutions internes pour développer une culture de l'ingénierie pédagogique sur-mesure auprès des composantes et une logique d'expérimentation de nouvelles formations via une méthodologie « Test & Learn » déjà expérimentée dans le cadre de la conception des 4 premières formations du programme ExIST.



Développer les projets européens

Le 1^{er} défi porté par l'Université de Lille à travers ce projet ASDESR est d'accroître significativement la performance du site de Lille en matière de projets européens (Horizon Europe et Erasmus+) au regard de son potentiel académique et des expertises liées à l'appui au montage de projets européens en place. De manière concrète, les partenaires du site estiment pouvoir accroître de façon importante le nombre de projets lauréats et les financements associés. Ils ont estimé possible de capter 23,5 M€ par an de projets en 2032 contre 16,2 M€ à l'heure actuelle. Dans cette perspective et au regard des constats posés sur les performances actuelles du site, le projet vise la mise en place d'une cellule Europe mutualisée qui permettra d'agir sur 2 volets :

Renforcer de façon significative l'effet de levier des équipes en place sur les résultats en matière de projets européens avec l'apport de nouvelles compétences sur le site

Une analyse détaillée des compétences en place sur les projets européens a été menée, elle a permis d'identifier un besoin de renforcement des équipes sur trois axes :

- La détection, information et sensibilisation des enseignant-es-chercheur-ses et chercheur-ses susceptibles de porter ou participer à des projets européens (4 ETP prévus). Les effectifs associés seront recrutés afin de couvrir les quatre hubs stratégiques (© <https://www.univ-lille.fr/universite/grands-projets>) et permettront de détecter les sujets prometteurs et d'inciter les chercheur-ses et enseignant-es-chercheur-ses à aller vers l'Europe. Davantage d'actions de sensibilisation seront déployées pour encourager le dépôt de projets européens, notamment via des formations et des actions de communication ;

- L'ingénierie de projets européens (Horizon Europe et Erasmus+, 6 ETP prévus). Aujourd'hui, de nombreux projets ne sont pas (ou pas suffisamment) accompagnés dans leur montage faute de temps des équipes en place. L'accompagnement de haut niveau proposé inclura la recherche de partenaires et un appui renforcé aux coordinateurs pendant le montage tout en préservant des expertises ciblées telles que les essais cliniques.
- La rédaction scientifique (1 ETP prévu). Cet appui permettra aux porteurs de s'approcher au plus près des exigences rédactionnelles européennes, qui nécessitent une grande expertise notamment en termes de définition des impacts. L'appui d'un club composé d'anciens lauréats pour la relecture de projets à fort potentiel viendra compléter ce dispositif.

Renforcer la coordination entre les acteurs et équipes Europe en place pour déployer une offre d'accompagnement mutualisée, optimisée et à plus fort impact

La mise en place de la Cellule Europe permettra une mutualisation à l'échelle du site sur le périmètre Horizon Europe et Erasmus+ pour :

- Les nouvelles compétences et actions en termes de détection, information, sensibilisation, ingénierie de projets et rédaction scientifique bénéficieront au site dans son ensemble ;
- Les activités d'appui au montage de projets européens réparties entre les partenaires du projet constitueront une seule et même équipe œuvrant pour l'intégralité du site au sein d'une cellule Europe mutualisée.

Initiatives de composantes

Ouverture du DU* « Développer et mettre en œuvre des actions pour construire l'Égalité Femmes-Hommes » à la faculté PsySEF de l'Université de Lille.

D'un volume global de 140 heures, il se déroulera de janvier à septembre 2024, une journée par semaine, en présentiel et/ou en distanciel. Il se compose de 5 modules : apports disciplinaires, égalité filles-garçons, égalité femmes-hommes, violences sexistes et sexuelles et projet tutoré. L'approche disciplinaire se base principalement sur des théories et concepts issus de la psychologie (sociale, développement, neuropsychologie). Les intervenant·es sont des professionnel·les, notamment des psychologues, en charge de l'égalité et de la diversité dans différents types de structures (entreprises, administrations publiques, associations...).

C'est le 4^e DU de ce type en France, le seul au nord de Paris et le seul basé principalement sur une approche psychologique.

Le projet DISCOM « DISTRibution des produits et services et COMmercialisation des produits locaux au Sénégal »

C'est un projet issu du PEA et notamment dans le cadre de Partenariats stratégiques entre l'enseignement supérieur africain et français. Ainsi, l'Université de Lille (IAE et IUT) rejoint le réseau de formations supérieures partenariales initié par le programme « Partenariats avec l'enseignement supérieur africain ».

Porté par l'Université Iba Der Thiam de Thiès et l'Université de Lille (IAE et IUT), il a pour objectif de co-crée une filière en sciences de gestion (licence 3, master, doctorat), dans le secteur de la distribution, qui présente des enjeux économiques (création d'emplois, commercialisation des produits locaux), sociétaux (développement durable, consommation saine, inclusion des femmes) et technologiques (digitalisation, mobile) importants.

* Diplôme Universitaire

Création de l'Institut de la communication, de l'information et du document

Le département Infocom spécialisé dans la formation de communicants professionnels et le département des Sciences de l'Information et du Document (SID) ont fait évoluer leurs statuts et valider, en Conseil d'administration de juin, la création de l'Institut de la communication, de l'information et du document.



Rendez-vous début octobre pour dresser un 1^{er} bilan pour le DU interprète et médiation aux frontières, un diplôme universitaire pour accompagner les migrants à la frontière franco-britannique.

La plateforme de soutien aux migrants et l'Université de Lille ont créé à la rentrée universitaire 2022/2023 un diplôme visant à former des étudiant·es à la médiation et à l'interprétariat linguistique. Ce diplôme, né d'un constat, à savoir le manque de qualification des médiateurs-interprètes à la frontière franco-britannique, a pour objectif d'améliorer le dialogue entre les exilés et ceux qui les aident. Il existe, en effet, peu de formations sur ces métiers spécifiques à la frontière. Le diplôme a, par conséquent, été conçu en relation avec les associations et forme des médiateurs interculturels et linguistiques capables d'intervenir dans les associations. La formation est soutenue par la Fondation de France dans le cadre d'un crowdfunding et habilitée par l'Université de Lille. Elle alterne une période d'enseignement (150 heures) et des stages au sein des associations. Le programme comporte des thèmes tels que les différents parcours migratoires, la frontière et ses spécificités, les soins et la santé mentale, le droit, le rôle et les projets d'un médiateur-interprète (...). Après une première année d'expérimentation, un bilan sera présenté à l'automne.

Deux nouveaux DU à l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)

DU Éducation et Coopération pour l'Orientation Réussie des Elèves (ÉCLORE). Il vise à outiller les professionnels de l'éducation et de la formation chargés de coordonner à l'échelle de l'établissement les acteurs du champ d'intervention professionnelle de l'orientation ou, plus généralement, de proposer des supports et contenus qui permettent aux élèves de développer leurs compétences réflexives et à s'orienter. La formation est ouverte aux enseignant-es, formateurs, personnels d'encadrement et d'inspection et alterne temps en présentiel et en distanciel.

DU Devenir formateur en Compétences Psycho-Sociales (CPS).

Cette formation porte sur les compétences psycho-sociales, inscrites dans le parcours éducatif à la santé et l'école promotrice de santé, en abordant ces questions de plus en plus importantes scientifiquement et au plan éducatif. Le DU vise à former, outiller et suivre des professionnels de l'éducation pour leur permettre de développer leurs propres compétences psycho-sociales (CPS), puis celles des différents acteurs éducatifs (enseignants, parents, personnel administratif, personnel de santé, personnel périscolaire,...) et des élèves.

Un nouveau diplôme à Sciences Po Lille : le master Management des métiers de l'image (MMI).

Il est créé par Series Mania Institute dont Sciences Po Lille est partenaire depuis 2021. Dans un contexte de besoins croissants en talents dans la production et l'encadrement dans le secteur de l'audiovisuel, l'objectif de ce master est de former les futurs professionnels des métiers de la production. Il ouvrira en septembre 2024.

Le département Histoire de l'art et archéologie de la Faculté des Humanités ouvrira le DU Maîtriser et Appliquer les Protocoles en Archéo- thanatologie

Ce DU proposé en partenariat avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP), vise à permettre aux participants d'acquérir des bases solides pour intervenir dans le domaine de l'archéothanatologie, tant sur le terrain que dans l'interprétation des structures et des ensembles funéraires. Il vise à former des archéo-
thanatologues, opérationnels sur le terrain et lors de l'exploitation des données, en capacité de s'inscrire dans la recherche en archéologie funéraire. Cette formation de 213 heures ouvre en février 2024 et s'adresse à des archéologues et diplômés en archéologie ou anthropologie.

Un contrat pour accompagner les étudiant-es vers la réussite

Pour mettre en place les contrats de réussite pédagogiques, l'Université de Lille a fait le choix, depuis 2020, de l'outil ConPeRe et a dédié un personnel à son déploiement. Le contrat est conçu comme un espace d'échange entre l'étudiant-e, l'enseignant référent, le secrétariat pédagogique, les services de la Vie étudiante et de la Formation, avec extraction et transmission régulières des informations nouvelles aux services concernés. Ainsi, les besoins ou interrogations exprimés conduisent à des rendez-vous et, le cas échéant, à des aménagements d'études ou à un travail sur la définition d'un nouveau projet de formation, avec réorientation en cours d'année ou à la

rentrée suivante. Le contrat permet, avec les informations qu'il contient, et grâce à l'interopérabilité des outils internes, de suivre la réussite de chaque étudiant-e, mais aussi d'apprécier l'efficacité des dispositifs mis en place. Le 3^e déploiement, rentrée 2023/2024, sera à destination de quasiment toutes les L1 et l'ensemble des BUT1, avec les suivis de cohorte pour les formations engagées lors des années précédentes, ce qui représentera plus de 400 formations et impactera 25 000 étudiant-es, pour une communauté de 300 référents à accompagner.

🔗 <https://www.univ-lille.fr/formation/boite-a-outils-rentree>

Améliorer l'accueil et l'information des étudiant-es

Pour accueillir et accompagner les nouveaux étudiant-es à la rentrée, l'université se mobilise de fin août à fin septembre lors des Journées immersion vie étudiante (Jivé).

Au cœur de ces Jivé, les conférences inaugurales et les rentrées pédagogiques permettent aux étudiant-es d'être informé.es sur le fonctionnement général de l'université et de leur composante (faculté, UFR, institut, école...). Il s'agit d'un premier contact et d'une prise de connaissance des informations utiles, mais aussi des rencontres essentielles pour mieux comprendre leur nouvel environnement.



Ces journées d'immersion sont également conçues pour partager, avec l'ensemble des étudiant-es, des moments conviviaux et relationnels forts :

14/15 septembre

Campus en fête avec les associations étudiantes (le 14/09 sur tous les campus sauf Cité scientifique qui se déroule le 15/09 en même temps que la « color campus »)



19 septembre

Soirée internationale

21 septembre

Journée interculturelle étudiants internationaux



21 septembre

Soirée cinéma

28 septembre

Concert de clôture et carnaval

Lors de ces journées immersion vie étudiante, un agenda/guide complet est remis à chaque étudiant-e de première année, guide lui permettant de trouver des réponses à toutes les questions qu'il/elle serait amené.e à se poser ainsi que toutes les adresses utiles au bon déroulement de son intégration.



Optimiser les outils numériques d'information par la refonte de l'ENT et le lancement d'une application étudiante

Afin de mieux répondre aux attentes des étudiant-es en matière de communication, l'Université de Lille vient de refondre totalement son intranet (y compris celui des personnels) afin de le transformer en un « ENT » dont la navigation est facilitée et personnalisable. Le projet a consisté en un regroupement des intranet et ENT actuels pour les organiser en un seul portail. Les objectifs poursuivis :

- Mieux répondre aux besoins (informations, services) des personnels et des étudiant-es de l'EPE
- Créer une base de services et de connaissances communs et des niveaux d'information réglables selon l'appartenance (établissements-composantes, composantes et services centraux/communs)
- Concevoir un outil qui s'adapte à l'évolution de l'établissement expérimental
- Offrir, via un outil transverse, des espaces de communication et de travail à ses communautés (groupes thématiques, services, composantes et établissements-composantes)
- Faciliter la navigation et la recherche d'informations

Parallèlement, les étudiant-es ont accès, depuis début septembre à une nouvelle application téléchargeable sur les stores. Dénommée LILU, cette application entend proposer aux étudiant-es de disposer de toute l'information de l'université « dans leur poche » !

Télécharger l'application Lilu :



Conçue avec la participation d'étudiant-es testeurs, cette application a pour ambitions de :

- Augmenter l'accessibilité à l'information (en complément des autres canaux) par un canal de communication plébiscité par la cible étudiante : le smartphone
- Mieux communiquer avec les étudiant-es en leur offrant des contenus ciblés, en lien avec leur composante, idéalement leur formation (emploi du temps, notes, cours, actualités...)
- Promouvoir la vie de campus et renforcer la qualité d'accueil des étudiant-es (géolocalisation, actualités, événements...)
- Renforcer le rayonnement numérique de l'université
- Créer des liens avec les étudiant-es (voire les conserver après leur cursus)



Accompagner les apprentissages par un accès facilité aux ressources

L'Unité d'Enseignement « Projet de l'Étudiant-e » Intégration

Lors du premier semestre de licence (sauf pour quelques formations comme les parcours PASS et LAS), les étudiant-es bénéficient d'une formation en ligne ludique pour les aider à bien démarrer leurs études. L'UE PE intégration donne un maximum d'informations sur le nouvel environnement de travail et de vie universitaire. Cet enseignement obligatoire est complété par une activité physique ou sportive en présentiel, elle aussi obligatoire. Ce dispositif à distance est proposé à 15 500 étudiant-es de Licence 1 de l'Université de Lille, sous la forme d'un cours entièrement

en ligne, en autoformation sur la plateforme pédagogique Moodle.

Il comprend 7 modules qui peuvent être effectués séparément, à son rythme tout au long du premier semestre :

- Moodle,
- Scolarité dans l'ENT,
- Boîte à outils dans l'ENT,
- Bibliothèques,
- Orientation,
- Sport,
- Français écrit.

LillOnum, la nouvelle bibliothèque numérique

La plateforme LillOnum reprend l'intégralité des documents numérisés des deux bibliothèques numériques antérieures (IRIS et Nordnum). LillOnum compte environ 5 500 documents, dont des ouvrages scientifiques des XIX^e et XX^e siècles, des ouvrages plus anciens, des revues scientifiques et régionales et quelques documents d'archives. Les thématiques centrales sont l'histoire des sciences et des techniques, ainsi que l'histoire régionale et l'histoire industrielle. Plateforme de médiation et de valorisation du patrimoine écrit auprès de tous les publics, LillOnum est un outil qui se met au service de l'ensemble

du réseau documentaire de l'Université de Lille.

Il a vocation à valoriser les collections du Service Commun de Documentation, mais aussi des bibliothèques associées, ou encore des partenaires, notamment régionaux ou transfrontaliers. Au-delà de l'exploration du fonds, des expositions virtuelles permettent de mettre en perspective les collections. LillOnum a également vocation à s'inscrire dans le cadre des enseignements proposés à l'université, en soutenant une démarche d'object based learning (ou apprentissage par les objets).

Lillobiblio

C'est un nouveau service qui offre aux étudiant-es un accès direct depuis la plateforme de cours en ligne Moodle aux références bibliographiques prescrites par leurs enseignant-es. Concrètement, ces derniers ont la possibilité d'intégrer à leurs cours un lien direct vers des ouvrages,

des revues, des articles, sélectionnés à partir de Lillocat, le moteur de recherche documentaire de l'université. Toujours en matière d'aide à la préparation des examens, les BU et Learning center ont mis en place Ioke, une plateforme proposant plus de 40 000 sujets d'examen.

Développer des outils pédagogiques innovants

Fablab polytech

Le Fabricarium de Polytech Lille est un espace de créativité dédié aux projets et équipé d'outils de prototypage rapide. Ce lieu est ouvert à tous : élèves ingénieurs, enseignant-es chercheur-ses et personnels de l'école, entreprises, partenaires, étudiant-es... Il comprend une zone de créativité, de numérisation et de prototypage. Le Fabricarium accueille de nombreuses collaborations Art/ Sciences-Technologies. Ce Fab Lab propose de multiples équipements et ressources : découpe laser, imprimantes 3D, plieuses, pistolet à air chaud, machine à coudre et à broder numérique, outillage électroportatif, scie à chantourner, microscope électronique à balayage, fraiseuse, perceuse à colonne, scie à ruban, etc.



➞ <https://www.polytech-lille.fr/le-fabricarium/>

L'innovation pédagogique au service de la formation des étudiant-es en santé : le recours à des patients standardisés

L'UFR3S recherche des personnes de tous horizons pour participer à l'évaluation des futur-es praticien-nés. Un participant standardisé, c'est une personne motivée qui joue un rôle de patient suivant un scénario préétabli lors des examens. Les situations simulent des prises en charge typiques en médecine, pharmacie et chirurgie dentaire. En complément des évaluations sur table, ce sont les compétences pratiques (savoir-

faire et savoir-être) des étudiant-es qui sont examinées.

Nous préparons ainsi les futur-es soignant-es au plus près de la réalité du terrain ! Le recrutement est ouvert dès à présent à l'ensemble des publics.

➞ <https://ufr3s.univ-lille.fr/formation-initiale/transformation-pedagogique/patients-standardises>

Le challenge based learning

L'apprentissage par défi (*Challenge based learning*) est un dispositif pédagogique consistant à mettre des étudiant-es en situation de projet collaboratif pluridisciplinaire, pour répondre à un « défi » lancé par un tiers. Les participants sont ainsi invités à apporter une solution réelle et pragmatique à une problématique locale, exprimée par les acteurs de la société

(entreprises, collectivités, associations, etc.). A ce titre, l'organisation des défis pédagogiques a permis de créer des partenariats à l'échelle du territoire (avec le rectorat, avec des entreprises comme Enedis ou Décathlon, des collectivités territoriales...) et de contribuer à renforcer l'ancrage territorial de l'université.

Formation « hors les murs »

Après une première expérimentation en 2022 sur le territoire de Liévin, impliquant des étudiant-es en pharmacie, l'UFR de Sciences de santé et du sport (UFR3S) de l'Université de Lille poursuit ses actions de lutte contre les disparités d'accès aux soins en partenariat avec les municipalités et les CPTS* de la région. En 2023, près de 450 étudiant-es en santé ont participé à une journée de formation hors les murs. 30% des français vivent dans un désert médical, 11% n'ont pas de médecin traitant... La difficulté d'accès aux soins est une réalité d'autant plus vive sur notre territoire que la région des Hauts-de-France est particulièrement exposée avec des besoins importants en termes de soins pour la population, conjugués à des difficultés croissantes de recrutement de personnels soignants.

Pour infléchir cette tendance, le dispositif ImPACTS (Immersion Pluri-professionnelle pour l'Attractivité des Territoires de Santé), vise à faire connaître aux étudiant-es les différentes modalités d'exercice pluriprofessionnel déployées en région. Animée par des professionnels de santé des territoires de Boulogne-sur-Mer, Côte d'Opale, Liévin, Pays d'Artois et Maubeuge-Val-de-Sambre, cette action a impliqué des étudiant-es en santé (internes en médecine générale, étudiant-es en pharmacie

d'officine, en odontologie ou infirmier-es en pratique avancée ainsi que des étudiant-es en études infirmières). Dans le cadre de présentations et d'ateliers animés par des professionnels de santé, les étudiant-es ont pu découvrir les différentes structures en présence, l'organisation territoriale des soins et les diverses modalités de pratiques interprofessionnelles. Ils ont ainsi pu mesurer concrètement les bénéfices d'une coopération interprofessionnelle dans la prise en charge du patient et mieux appréhender leur futur exercice professionnel sur ces territoires sujets à une diminution de l'offre de soins.

* CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé



save
the
date!

30/11/2023

Nouveau cycle Épistémè

Sur le thème des enjeux de recrutement, de l'évolution et des compétences professionnelles avec une déclinaison sur le climat, l'énergie et la santé.

👉 episteme.univ-lille.fr

Digital FCU

L'Université de Lille prend part au projet Digital FCU (formation continue à l'université), porté par France Université Numérique, qui associe 19 universités, la FCU, ANSTIA et le collectif de jeux sérieux Ikigai Games for Citizen projet lauréat de l'AMI CMA France 2030 dans la filière Enseignement et Numérique. Digital FCU apporte une réponse globale et mutualisée par l'ensemble de ses partenaires pour déployer des parcours de formations modulaires et innovants, favorisant l'hybridation, la modalité pédagogique de l'alternance et la capitalisation de micro-certifications ou de certifications professionnelles, afin d'accompagner les besoins en formation des acteurs de la formation des secteurs public et privé.

à vous le sup'

Conseiller les futurs étudiant·es dans leurs choix d'orientation, la nouvelle plateforme « À VOUS LE SUP' »

Afin d'aider collégien·ne·s et lycéen·ne·s de la région Hauts-de-France à aborder la question de leur avenir dans le supérieur, l'Université de Lille a lancé une nouvelle plateforme « A VOUS LE SUP' » développée grâce au programme d'investissements d'avenir (PIA 3), un des grands axes du Grand plan d'investissement (GPI) du Gouvernement.

Cette plateforme rassemble des expertises d'horizons différents : acteurs socio-éducatifs et de l'enseignement supérieur, chefs d'entreprise, décideurs, spécialistes de l'accompagnement en orientation, de la veille métiers et de l'insertion professionnelle. À VOUS LE SUP' est destiné à fournir des clés, sous forme d'actions d'accompagnement, de conférences, d'articles, de vidéos, de témoignages pour sélectionner et décrypter l'actualité sur les formations, les métiers et les compétences de demain.

Pour nourrir cette plateforme, l'université ouvre une toute nouvelle chaîne sur twitch, réseau prisé par les jeunes lycéen·nes et collégien·nes.

Le projet À VOUS LE SUP' est construit par l'Université de Lille en partenariat avec Science Po Lille, la MEL (Métropole Européenne de Lille), l'UPL (Université Populaire de Lille), l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante) pour la Ville, le Campus des métiers et des qualifications Autonomie, longévité et santé et l'Association Article 1 avec le soutien de la Région Hauts-de-France et de l'Académie de Lille.

Le projet permet l'accompagnement et le financement d'actions à destination d'élèves et étudiant·es de la métropole lilloise, favorisant une orientation active, intelligente et équitable durant les 10 prochaines années. Son objectif est d'augmenter les chances de réussite du lycéen dans l'enseignement supérieur et son épanouissement professionnel et personnel.

👉 <https://avouslesup.univ-lille.fr>

Recherche

L'Université de Lille œuvre à une politique de recherche aux frontières de la connaissance en créant des liens avec les acteurs du territoire.

La recherche, au sein de l'université, est pluridisciplinaire et associe plusieurs établissements ou composantes.

Elle est aussi plus ouverte à la communauté internationale et à la société et s'inscrit dans le mouvement mondial de la science ouverte.

Référente en matière de transitions, l'ambition de l'Université de Lille s'appuie sur le développement d'une politique scientifique différenciée issue de l'Initiative d'Excellence : un accent fort est mis, en articulation avec l'offre de formation, sur la diffusion des savoirs et leur valorisation, le renforcement de l'expertise en ingénierie de projets et la poursuite des synergies dans les activités partenariales.

Label SAPS : ouvrir la science à la société

L'Université de Lille est labellisée " Science avec et pour la société " (SAPS) par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Le label SAPS est une très belle reconnaissance des activités menées par l'Université de Lille pour connecter la recherche avec les citoyens et les universitaires. Il permet de rendre ses actions davantage visibles et de les amplifier.



Science
avec
et pour
la société

Le programme MÉRlin et « L'Esprit Sorcier TV » : une coproduction originale

Le projet MÉRlin porté par l'Université de Lille, en concertation avec ses partenaires, repose sur un partenariat exclusif avec « L'Esprit Sorcier TV », la nouvelle chaîne de la science et de l'environnement présente sur la Télé d'Orange (canal 111), sur Free (canal 220) et sur Bouygues (canal 122). Elle est proposée par Fred, ancien co-animateur des émissions « C'est pas sorcier ».

Le programme MÉRlin financé à hauteur de 168 000 € la première année va permettre de proposer, deux fois par an, un rendez-vous de médiation scientifique dénommé « La Grande Enquête ! ». Ce programme bénéficie de l'appui d'Ombelliscience, Agence régionale de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CSTI) en Hauts-de-France.

Réalisées en coproduction, ces émissions, émaillées de reportages, vont explorer les thèmes socles de la stratégie du site universitaire lillois articulée autour de ses quatre hubs scientifiques : Santé de précision, Innovation au service d'une planète en mutation, Monde numérique au service de l'humain, Cultures, sociétés, pratiques en mutation. Elles proposeront également deux rendez-vous dédiés aux projets interdisciplinaires.

Diffusée sur « L'Esprit Sorcier TV », « La Grande Enquête » a pour ambition de créer un dialogue entre la science et la société, sur des thématiques liées au territoire des Hauts-de-France.



Plus qu'une simple émission, « La Grande Enquête ! » est un concept de médiation globale qui s'appuie sur la participation de l'ensemble des acteurs du territoire : citoyen-nes, enseignant-es-chercheur-ses, étudiant-es, entrepreneur-es...

Chaque enquête portant sur une thématique scientifique s'appuie sur une collaboration active via la construction par des étudiant-es-doctorant-es de l'Université de Lille, d'une enquête qu'ils soumettent eux-mêmes à la population en allant à sa rencontre pour recueillir ses interrogations, ses impressions et ses attentes. Ce questionnement de la société publique constitue une pratique différenciante et un socle spécifique pour instaurer un réel dialogue « science / société » et identifier les sujets qui seront présentés lors de l'émission.

Point d'orgue de « La Grande Enquête ! », une émission en public est organisée au sein d'un campus de l'université ou dans un lieu emblématique pour créer l'échange entre citoyens et universitaires. C'est l'occasion de traiter l'ensemble du sujet avec un éclairage scientifique. L'émission réunit sur un même plateau les personnalités qui ont participé à l'enquête et accueille notamment les publics qui ont contribué à son élaboration (étudiant-es, associations, clubs, scolaires, entreprises...). L'émission est rythmée par des reportages tournés tout au long des 3 mois de l'enquête. Ils permettent au public et aux intervenants de revivre les grandes étapes qui ont jalonné ce travail d'investigation scientifique.

**save
the
date!**

Après une première émission en janvier 2023 sur la thématique de l'intelligence artificielle, le programme MÉRLin proposera deux nouvelles émissions :

27/09/23

ÉMISSION SUR « LE PETIT CYCLE DE L'EAU »
Tournée au siège de la Métropole Européenne de Lille.

30/11/23

ÉMISSION « SPÉCIALE SPORT »
Tournée au vélodrome « le Stab » de Roubaix.

Festival des Sciences : 2^e édition

Du 5 au 16 octobre, le grand public et notamment les publics scolaires sont invités à rencontrer celles et ceux qui font la recherche, au travers d'ateliers scientifiques, ludiques et pédagogiques, d'expositions, de conférences, de moments d'échange, d'escape game...

Cette 2^e édition du Festival des sciences de l'université est portée par la Direction Valorisation de la recherche, la Direction Culture, Lilliad learning center Innovation, l'INSPE, la Faculté des Sciences et Technologies, Eurasport et l'Inria.

Le festival prendra place sur les campus et dans deux lieux historiques de la métropole lilloise :

- Au Musée d'histoire naturelle de Lille, du 5 au 8 octobre,
- Au Gymnase de Lille, du 12 au 15 octobre.

Pour découvrir le programme :

📄 <https://newsroom.univ-lille.fr/actualite/festival-des-sciences-de-luniversite-de-lille>

save
the
date!

03/10/23

INAUGURATION
DU FESTIVAL DES SCIENCES
18h à Eurasport - 413 Av. Eugène
Avinée, 59120 Loos



Première édition des Excur'Sciences le 21 novembre 2023 !

Le temps d'une demi-journée, l'Université de Lille propose de partir à la rencontre de celles et ceux qui font la science au cœur de ses plateformes de recherche. Au cours d'un parcours sur les campus, les classes de Première et de Terminale auront la possibilité de découvrir le monde passionnant des sciences.

Les Excur'Sciences se déroulent le mardi 21 novembre 2023 et prennent place sur trois campus :

- Campus Santé (Lille)
- Campus Cité Scientifique (Villeneuve d'Ascq)
- Plaine Image (Tourcoing)

Excur'Sciences est un dispositif porté par *Les Sciences infusent*, le programme de médiation scientifique de la Direction Valorisation de la recherche et le service Plateformes de la Direction d'appui à la recherche, accompagnés par *Lille aux histoires*.

📄 <https://sciencesinfusent.univ-lille.fr/actualites/detail-actualite/excursciences>



Xperium : va y avoir du sport sur la saison 5 !

Vitrine de la recherche partenariale réalisée dans les laboratoires de l'Université de Lille, Xperium est l'un des trois pôles d'activités de LILLIAD Learning center Innovation, – avec le pôle bibliothèque et le pôle événementiel – situé au cœur du campus Cité scientifique. Depuis 2014, Xperium est un lieu qui se visite, en classe ou en groupe non scolaire. Les doctorant-es s'adaptent pour faire comprendre de manière ludique la recherche en train de se faire dans leurs laboratoires.

Véritable phénomène sociétal, le sport offre à la science un large terrain de recherches et d'expérimentations. En résonance avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Xperium souhaite montrer le dynamisme des équipes de recherche de l'Université de Lille dans ce domaine.

De très nombreuses innovations – on peut penser aux objets connectés, à l'usage des datas, aux équipements, à la nutrition, ... – font désormais partie du paysage du sportif, qu'il soit dans une pratique libre ou dans la haute performance.

La recherche dans le sport ne relève pas des seules sciences appliquées. Des questions d'ordre sociologique, psychologique, historique, juridique, économique, ... apparaissent en même temps que se développe le sport dans la société. De même, le sport est reconnu comme un facteur d'inclusion, d'émancipation et de prévention de la santé. De nouvelles approches contribuent ainsi à la compréhension, au bien-être et au devenir de la société.



En valorisant les enjeux techniques et sociétaux actuels et singuliers liés au sport, la saison 5 exprimera la richesse des disciplines et des programmes de recherche en rapport avec la thématique sportive.

8 espaces de découverte seront mis en place :

- La gestion de son diabète pour l'activité sportive
- Esport et ambush marketing
- À la découverte du plaisir de l'effort physique
- T-shirt connecté au service du sport et de la santé
- Des capteurs pour une nage plus efficace
- Prévenir les commotions cérébrales chez les rugbymen
- Faire du sport petit pour en faire toute sa vie
- Promouvoir la pratique féminine dans les quartiers populaires



**save
the
date!**

06/10/23 11h30

INAUGURATION DE LA SAISON 5

Lilliad (2 Av. Jean Perrin, 59650 Villeneuve-d'Ascq)

📍 <https://lilliad.univ-lille.fr/xperium/programmation>

" Ramène ta science " avec Daniel Hennequin sur France Bleu Nord

Il s'agit d'une chronique radio de vulgarisation scientifique hebdomadaire de 2 minutes et qui est diffusée tous les dimanches.

Cette chronique aborde divers sujets de science de la vie quotidienne, mais aussi des sujets plus en lien avec la région des Hauts-de-France, en faisant référence à des anecdotes historiques et à des résultats de recherche de laboratoires de la région. Daniel Hennequin physicien, chercheur au

CNRS est affecté au PhLAM, le laboratoire de physique des lasers, atomes et molécules de l'Université de Lille. Il anime cette émission pour laquelle il travaille en coordination avec la direction Valorisation de la recherche de l'Université de Lille, le service communication de l'Université de Lille et la délégation régionale du CNRS.

📍 <http://www.ramenetascience.fr/>

La Boutique des sciences

En France il existe à ce jour, en sus de la Boutique des sciences de l'Université de Lille, deux autres Boutiques des sciences, l'une portée par l'Université de Lyon et l'autre par la MSH Sud à Montpellier. La Boutique des sciences favorise la maturation de projets de recherche participative grâce à une démarche de stimulation de la demande sociale. Elle relie les collectifs de la société civile et la communauté scientifique. Elle fournit un soutien méthodologique indépendant et accompagne les partenaires académiques et non académiques dans un large éventail de disciplines.

Le programme Recherche participative de l'Université de Lille est porté par la Direction Valorisation de la recherche. La Boutique des sciences intégrée au sein du service Valorisation économique et sociétale de l'université, conçoit, met en œuvre et anime le programme.



Pourquoi soutenir les recherches participatives ?

La participation en recherche nécessite une démarche de coopération au sein de collectifs hybrides composés de professionnels de la recherche et d'acteurs de la société civile (professionnels, adhérents, usagers...). Ce processus fait émerger des questions de recherche originales peu étudiées par ailleurs. Il permet d'aborder des défis sociétaux, sanitaires et environnementaux, qui préoccupent les citoyens en les analysant scientifiquement. Ainsi la recherche participative concrétise l'engagement de l'Université de Lille pour une recherche responsable et inclusive.

Les objectifs :

- Favoriser l'émergence de projets de recherches participatives. Répondre à des problématiques posées par la société civile, apporter des éléments de réponse scientifiques actionnables, être une porte d'entrée vers la recherche pour les habitants
- Accompagner ces recherches dans un cadre éthique et méthodologique adapté
- Sensibiliser la communauté universitaire, former les coopérateurs à la démarche de la recherche action participative
- Contribuer à l'expérimentation et à la recherche sur la participation
- Participer aux réseaux nationaux et internationaux des Boutiques des sciences
- Cadrer des partenariats et tisser des liens avec le secteur associatif des Hauts-de-France

Initiatives des composantes : le bar des sciences de la Faculté des Sciences et technologies (FST)

En octobre 2022, la Faculté des Sciences et technologies a inauguré un nouveau concept de vulgarisation scientifique ouvert à toutes et tous : le Bar des sciences et technologies. Ce nouveau rendez-vous, bi-mensuel, de vulgarisation scientifique, a pour vocation d'apporter un éclairage différent sur la

recherche. La faculté promet un nouveau programme sur l'année universitaire 2023/2024.

👉 <https://sciences-technologies-mail.univ-lille.fr/bar-des-sciences/index.html>

Appel à projet : lancement du Pôle Universitaire d'Innovation (PUI)

Après avoir été qualifié en février 2023, le projet de pôle universitaire d'innovation (PUI) piloté par l'Université de Lille vient d'être sélectionné par l'État et bénéficiera d'une enveloppe de 4 millions d'euros pour structurer l'écosystème de l'innovation à Lille.

PUI : de quoi s'agit-il ?

Afin de favoriser et accélérer l'utilisation des résultats de la recherche, le gouvernement déploie dans le cadre de son plan France 2030 une politique ambitieuse en faveur de l'innovation et de la création de start-ups.

Ces mesures visent notamment à déployer sur le territoire des pôles universitaires d'innovation (PUI), afin de réunir les forces locales pour accélérer la dynamique d'innovation des écosystèmes territoriaux. Ces pôles sont en effet expérimentés depuis fin 2021 autour de 5 établissements pilotes : Normandie Université, Sorbonne Université, Université de Clermont-Auvergne, Université de Montpellier et Université de Strasbourg. Ils visent à renforcer le rôle des universités dans la structuration d'un écosystème local d'innovation performant, en partenariat avec les organismes nationaux de recherche présents sur leur territoire et les structures de transfert, de valorisation et d'incubation des projets d'entreprise. Ces expérimentations ont permis une gouvernance unique, sans ajouter de strates administratives supplémentaires. Devant le succès de cette expérimentation, une enveloppe globale de 165 M€ va ainsi être répartie parmi les 29 projets sélectionnés

(24 en plus des 5 établissements pilotes), avec des dotations allant de 2.5 à 11 millions d'euros.

Le PUI lillois

Pour convaincre le jury, le projet lillois a pu s'appuyer sur son label Initiative d'Excellence et son historique de co-construction avec les acteurs du site lillois. Son consortium rassemble en effet les organismes de recherche (CNRS, Inserm, Inserm-transfert, Inria et Inrae), la SATT, le CHU, Eurasanté, mais également l'IMT Nord Europe et Centrale Lille.

Qualifié en février dernier, le projet lillois a pu ajuster sa demande et va finalement bénéficier d'une enveloppe de 4 millions d'euros pour mettre en place sa stratégie.

Le projet lillois vise à intensifier les collaborations entre laboratoires de recherche et entreprises, le développement de technologies de rupture, et la création de start-ups deeptech, en s'appuyant notamment sur 5 domaines d'innovation prioritaires :

- solutions énergétiques
- matériaux, chimie et systèmes de production
- économie créative
- numérique et robotique
- technologie et innovation en santé, bien-être

Valorisation et accompagnement des chercheur-ses et doctorant-es

80 innovations de rupture pour le futur à l'Université de Lille

En 2019, la Commission européenne pointait, dans une étude prospective, 100 futures innovations de rupture. Parmi ces dernières, 80 d'entre elles sont abordées par des laboratoires de l'Université de Lille. Ces 80 innovations sont désormais rassemblées dans un guide, répertoriant à la fois les compétences des structures et des équipes lilloises. Ce guide met ainsi en lumière une recherche de pointe tournée vers l'avenir.

👉 <https://www.calameo.com/read/0059039505ab8da78d710>



HRS4R

L'Université de Lille, université d'excellence et inclusive, encourage la mobilité internationale notamment en Europe, et s'engage dans la démarche HRS4R pour garantir les meilleures conditions de travail à ses personnels de recherche.

L'Université de Lille souhaite rejoindre les 701 établissements et organismes déjà engagés dans la démarche HRS4R (au 1^{er} mai 2023).

Qu'est-ce que la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheur-ses (HRS4R) ?

En 2008, la Commission Européenne a mis en place la stratégie européenne des ressources humaines pour les chercheur-ses aussi connue sous le nom de Human resources strategy for researchers (HRS4R).

Les institutions qui s'engagent et progressent dans l'alignement de leurs politiques de recherche et de ressources humaines, avec les 40 principes de la Charte et du Code, se voient attribuer le label "HR Excellence in Research" par la Commission Européenne. Le lancement officiel du processus a débuté par l'acceptation, par la Commission Européenne le 26 janvier 2023, de la lettre d'engagement affirmant l'engagement de l'Université de Lille à appliquer la Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement dans ses pratiques.

👉 <https://www.univ-lille.fr/recherche/axes-et-politique-de-recherche/hrs4r>

Passeport : initiation à la science ouverte

La série « Passeport : initiation à la science ouverte » est un ensemble de cinq capsules vidéo déclinées du Passeport pour la science ouverte offrant un contenu structuré et pédagogique. Le Passeport pour la science ouverte est un guide à dimension nationale conçu pour accompagner les doctorant-es à chaque étape de leur parcours quelle que soit leur discipline de recherche, depuis l'élaboration de la démarche scientifique jusqu'à la diffusion de ses résultats. Il propose une série de bonnes pratiques et d'outils directement activables et il s'adresse à l'ensemble des champs disciplinaires.

👉 <https://www.ouvrirelascience.fr/serie-passeport-initiation-a-la-science-ouverte>



Cross Disciplinary Project (CDP), un appel à manifestation d'intérêt pour répondre aux défis des transitions

L'Initiative d'Excellence Université de Lille a lancé, en mai dernier, un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à exploiter la vocation interdisciplinaire des hubs pour répondre aux défis des transitions. Ces projets interdisciplinaires, nommés « Cross-Disciplinary Projects (CDP) », contribueront à renforcer la visibilité et le rayonnement de l'Université de Lille, et à consolider sa position d'acteur au service de la société. Ces projets emblématiques contribueront aussi à augmenter l'attractivité de l'Université de Lille, tant pour les enseignant-es-chercheur-ses et chercheur-ses que pour les

étudiant-es qui y verront une source de sens pour leur formation. Pour cette dernière raison, les CPD associent étroitement recherche et formation. Enfin, ces projets pourront être source de visibilité pour le grand public, mais aussi pour les collectivités territoriales et les partenaires socio-économiques.

L'objectif est de financer entre 12 à 16 CDP, à raison de 4 à 6 projets par an. Les projets auront une durée de vie de 4 à 8 ans et pourront être financés jusqu'à 800 000€. A l'issue du lancement de l'AMI, 23 dossiers ont été remontés.

Recherche data gouv

Le portail recherche.data.gouv.fr donne accès à un large écosystème au service du partage et de l'ouverture des données de recherche : plusieurs modules d'accompagnement des équipes de recherche (ateliers de la donnée ; centres de référence thématiques ; centres de ressources) et un entrepôt qui permet de déposer, d'utiliser et de partager des données de recherche. L'Université de Lille est engagée dans le projet Recherche data Gouv, afin de pouvoir offrir à l'ensemble de ses chercheurs et chercheuses une solution sécurisée de dépôt et de diffusion des données de recherche.

L'université participe au comité de pilotage de Recherche Data Gouv et porte un projet d'atelier de la donnée : Lille Open Research Data (LORD). L'Université de Lille dispose désormais de son espace institutionnel dans lequel les membres de l'Université de Lille peuvent déposer leurs données pour les stocker, les partager, les conserver en toute sécurité.

🔗 <https://recherche.data.gouv.fr/fr/page/lord-lille-open-research-data>

4 Graduate programmes pour rejoindre un environnement de formation à la recherche et par la recherche

Dans un contexte international, stimulant, compétitif, et innovant, l'Université de Lille propose 4 Graduate programmes qui intègrent master et doctorat autour des grandes thématiques scientifiques et sociétales du site lillois :

- **Santé de précision** (Precision Health)
- **Science pour une planète qui change** / Innovation au service d'une planète en mutation (Science for a Changing Planet)
- **Société de l'information et du savoir** / Société de l'information et de la connaissance (Information and Knowledge Society)
- **Changer les cultures, les sociétés, les pratiques** / Cultures, Sociétés et Pratiques en mutation (Changing Cultures, Societies, Practices)

Ces programmes inaugurent cette nouvelle rentrée universitaire au travers d'exposés scientifiques, de visites, d'ateliers et de débats. Les cycles de conférences offrent aux étudiant-es l'opportunité de rencontrer des professionnels et des chercheur-ses externes. Cette année 2023/2024 se distinguera particulièrement par une mise en avant des rencontres "Afterwork", visant à confronter les étudiantes et les étudiants au monde économique et social grâce à des rencontres avec des alumni désormais actifs dans le domaine professionnel ou des experts chevronnés dans le domaine de la recherche.



International

Située au cœur de l'Europe de Nord, l'Université de Lille est fortement internationalisée avec plus de 1000 partenariats internationaux et plus de 150 nationalités différentes qui se croisent sur ses campus.

Formation

 **10**
Masters Erasmus Mundus

 **42**
Doubles diplômes

 **30**
Parcours remarquables par leur bilinguisme

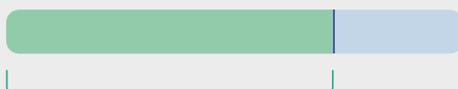
 **26**
Parcours totalement anglophones

 **4**
Graduate programmes

 **24**
Langues enseignées

Mobilités

 Mobilités entrantes :
732 TOTAL



 **dont**
520 EUROPE

 **et**
212 HORS EUROPE

 Mobilités sortantes :
1099 TOTAL



 **dont**
808 EUROPE

 **et**
291 HORS EUROPE

NeurotechEU, Université européenne du cerveau et des technologies

L'Université de Lille est membre de « l'Alliance d'Université européenne » NeurotechEU (European University of Brain and Technology), créée en 2020, en réponse au deuxième appel Erasmus+ sur les universités européennes et dont le financement a été renouvelé pour 4 ans, avec 14,3 millions d'euros à la clé qui vont lui permettre d'entrer dans la deuxième phase du projet.

NeurotechEU est un projet hautement structurant qui vise à former une nouvelle génération d'Européennes, en mesure d'étudier et de travailler dans différents pays, dans différentes langues et dans tous les secteurs et disciplines universitaires.

Faire partie d'une « Alliance d'Université européenne » est un enjeu de taille pour ses membres, car ce sont de véritables terrains d'expérimentation pour des dispositifs innovants et un niveau élevé d'intégration :

- laboratoires conjoints,
- méthodes pédagogiques inclusives et flexibles pour apprenant.es à tout niveau d'études,
- programmes communs de formation,
- label de diplômes européens conjoints (European master in neurotechnology...),
- politiques communes dans certains

domaines comme par exemple la formation doctorale,

- accroître le multilinguisme chez les étudiants,

et une mobilité inter-campus accrue impactant à terme 35% des étudiant.e et 15% des personnels que ce soit en mobilité physique, virtuelle ou hybride.

Depuis la création des premières Alliances en 2019-2020, la participation à un de ces projets est devenue stratégique pour les universités en Europe, tant pour la visibilité et l'attractivité nationale et internationale qu'elle apporte que pour les financements qu'elle permet d'obtenir. L'Université de Lille contribuera à NeurotechEU par ses expertises en neurotechnologie, telles que les interfaces cerveau-machine et les systèmes neuromorphiques, dans une approche pluridisciplinaire, liant la santé, les sciences et technologies et les sciences humaines et sociales (philosophie, éthique, droit, design, esthétique). L'objectif est de mettre les avancées des neurotechnologies au service de la société, de l'économie, de l'enseignement et de la recherche à travers huit « neurodéfis ».

📍 <https://theneurotech.eu/>

Une nouvelle politique* de relations internationales et européennes en 6 axes :

Axe 1 : Améliorer le rayonnement international au travers de partenariats stratégiques

L'Université de Lille entend développer quelques partenariats stratégiques, tant en recherche et valorisation qu'en formation, ciblés sous la forme de collaborations basées sur des engagements mutuels, des valeurs partagées, des objectifs et des défis communs.

Axe 2 : Développer les réseaux internationaux (thématiques ou transfrontaliers)

Au niveau transfrontalier, l'Université de Lille est à l'origine de la *Interregional Internationalisation Initiative University*

Network (3i Network), une collaboration avec l'Université de Gand, la KU Leuven, l'Université du Kent. L'objectif principal du réseau est de rassembler les universités, les gouvernements régionaux et les acteurs socio-économiques pour travailler sur des défis communs à la Flandre, au Kent et aux Hauts-de-France, potentiellement dans le cadre des programmes Interreg. Ce réseau représente deux enjeux majeurs :

- valoriser les savoirs issus de la recherche universitaire afin de répondre aux défis sociétaux et économiques ;
- coopérer de façon étroite avec la région Hauts-de-France et ses acteurs publics et privés afin de répondre à leurs besoins.

* Validation en conseil d'administration de février 2023

Axe 3 : Développer l'attractivité par un accueil renforcé et par le développement de formations plus ouvertes à l'international

Les services d'accueil proposés aux étudiant·es et chercheur·ses

L'Université de Lille souhaite améliorer son offre d'accueil au sein de la « Maison Internationale » et obtenir une troisième étoile pour le label « Bienvenue en France ». Des actions spécifiques seront engagées (Lill'Box) ou renforcées (Help desk, Welcome desk, réseau d'ambassadeurs et d'alumni) dans le cadre du projet PIA3 IDÉES « WILL ». Il convient aussi d'améliorer l'accès au logement pour les étudiant·es et chercheur·ses entrant·es, notamment dans le cadre du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) du Conseil Régional Hauts-de-France.

Le développement de formations plus ouvertes à l'international

Dans le cadre de la préparation de la future offre de formation, une attention particulière est portée à l'ouverture internationale des formations. Il peut s'agir de formations qui intègrent des enseignements en langues étrangères, des stages à l'international ou des périodes de mobilité dans une université partenaire. L'université souhaite développer, par ailleurs, de nouveaux diplômes Erasmus Mundus, avec un service d'ingénierie de projet renforcé.

Axe 4 : Ouvrir l'internationalisation à tous les publics

Il s'agit de développer, avec la Direction des Relations Humaines, des parcours individualisés de formation avec une orientation internationale. Des cours d'anglais et d'interculturalité ainsi que des séjours linguistiques seront proposés aux personnels pour les aider à monter en compétence dans l'accueil d'étudiant·es et chercheur·ses internationaux. Des certifications pourront être ainsi obtenues, permettant aux personnels de valoriser leur engagement pour l'international dans leur trajectoire professionnelle. Le « label international », initialement destiné aux seul·es étudiant·es, sera ouvert aux personnels.

Un nouveau site pour tout savoir et être accompagné·e sur les possibilités d'études à l'étranger :

➔ international-exchanges.univ-lille.fr

avec l'accès à une boîte à outils :



Axe 5 : Promouvoir une internationalisation conforme aux Objectifs de Développement Durable

Par l'intermédiaire d'une future carte « Lille Train Zone », les déplacements en train dans le cadre des échanges Erasmus+ en zone Europe ou hors Europe seront priorités. Un logigramme décisionnel pour les mobilités internationales sera déployé afin de sensibiliser les étudiant·es et les personnels à l'impact de leurs voyages ainsi qu'un complément à la bourse de mobilité Erasmus+, dédié à la mobilité éco-responsable. Dans le cadre de l'appel des conférenciers invités, une réflexion sera engagée pour optimiser sur des critères éco-responsables la durée des séjours financés, la modalité de déplacement et son financement ainsi que les enseignements à distance ou en présentiel.

L'Université de Lille entend affirmer, de surcroît, plus fortement son engagement dans l'espace universitaire de l'Union européenne dont la paix est au cœur du projet : certains partenariats existants seront renforcés et d'autres initiés.



Axe 6 : Devenir ambassadeur au service du rayonnement de son territoire et de ses projets de coopération

Le travail avec les collectivités locales sera poursuivi, notamment dans la mise en place des 5 premiers axes précités, qui sont autant de mesures de rayonnement de notre territoire. Avec les collectivités locales, nous accueillerons conjointement des délégations étrangères et co-organiserons des événements tels que des "Créathons internationaux" ou le Festival des Solidarités Internationales ou l'International Student Year. Une attention particulière sera portée aux collaborations européennes et internationales dans le cadre de jumelages.

Welcoming Internationals to Lille

Attirer des chercheur·ses internationaux de très haut niveau en proposant le financement de projets collaboratifs : c'est l'objectif du dispositif « Chaires internationales » du projet Welcoming Internationals to Lille (Will) – un important programme de développement international du site lillois soutenu par l'État. Cinq chercheurs confirmés collaborent d'ores et déjà avec une équipe lilloise, tout en maintenant leur activité dans leur établissement d'origine (deux mois par an à Lille). Il s'agit d'identifier un·e senior reconnu·e sur le plan international, prêt·e à s'investir dans une collaboration scientifique avec une équipe lilloise notamment au bénéfice de jeunes chercheur·ses.

save
the
date!

22 novembre 2023

LANCEMENT DES 11 CHAIRES INTERNATIONALES WILL

🔗 <https://newsroom.univ-lille.fr/actualite/cinq-speciales-internationaux-a-luniversite-pour-4-ans>



04.

Stratégie écologique et patrimoine

04.

Stratégie écologique et patrimoine

Stratégie de transition écologique

L'Université de Lille a souhaité se doter, afin de donner du sens à l'ensemble de ses activités et stimuler les initiatives internes, d'une stratégie de transition écologique à horizon 2034, comme y invite le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans son Plan climat-biodiversité et transition écologique (novembre 2022). Si elle s'inscrit dans les orientations fixées à l'échelle européenne et nationale, par les différents cadres réglementaires et incitatifs existants, l'Université de Lille s'inspire aussi fortement de la densité d'initiatives remarquables portées dans son environnement transfrontalier, de l'Allemagne au Royaume-Uni, en passant par la Belgique et les Pays-Bas.

Élaborée au cours du premier semestre 2023 et validée par le Conseil d'Administration le 29 juin dernier, cette stratégie sera mise en œuvre à compter de septembre 2023, dans un cadre pluriannuel qui fera l'objet d'actualisations régulières. Conformément à la démarche d'excellence sociale portée par l'université, elle a fait l'objet d'un travail d'écriture collective au sein de l'établissement et deviendra un outil d'échange, d'accompagnement et de mobilisation pour tous les personnels et étudiant-es. Elle doit aussi devenir un levier partenarial avec l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs désireux de contribuer à la transformation de nos sociétés.

La stratégie de transition écologique de l'Université de Lille se déploie en cohérence avec les stratégies élaborées à l'échelle nationale, qui visent à la fois à décarboner l'économie française (Stratégie nationale bas carbone), à mettre un terme à la perte de biodiversité (Stratégie nationale biodiversité) et à adapter le territoire aux conséquences déjà observables du changement climatique (Plan national d'adaptation au changement climatique).

De manière transversale, les différents cadres dans lesquels s'inscrit la stratégie de transition écologique de l'université invitent à se référer simultanément à trois notions clés :

Sobriété :

La sobriété consiste en une démarche de réduction des consommations superflues, s'appuyant notamment sur une modération de la consommation, sur une réflexion sur le dimensionnement et l'usage des équipements et sur la mutualisation des pratiques.

Efficacité :

L'efficacité réside dans la réduction de la consommation unitaire des équipements sous le double effet de la progression technologique et de politiques publiques d'investissement (notamment dans la rénovation du bâti).

Circularité :

L'économie circulaire consiste à produire des biens et services de manière durable, en favorisant la bioconception, le réemploi, la réparation et en limitant la production de déchets (source MTES).

La stratégie de transition écologique de l'université donne lieu en priorité :

- A un portage politique par la Présidence de l'Université, dans le cadre d'une priorisation politique forte et transversale de la transition ;
- A un suivi stratégique par le Conseil d'administration, qui se dotera à compter de l'automne 2023 d'une commission du développement durable et de la transition selon un modèle adopté largement par les grandes universités internationales et qui associera les services concernés par le déploiement du Plan ;
- A une mise en œuvre opérationnelle par le comité de direction de l'université, afin d'assurer sa bonne déclinaison au niveau de l'ensemble des composantes, établissements-composantes et services de l'établissement, avec l'appui d'un comité technique associant régulièrement les services en charge des différents aspects du Plan ;
- A la structuration d'un réseau de référents transition écologique, au niveau des équipes de direction des composantes, établissements-composantes et services, ainsi que dans les unités de recherche et parmi la communauté étudiante, en complément du réseau des « référents zéro carbone » mis en place depuis 2018. La nomination de référents parmi les étudiantes et étudiants pourra se faire en lien avec le Conseil étudiant, qui a d'ores et déjà manifesté son souhait de faire du développement durable un de ses thèmes récurrents de travail.

Exemples d'actions mises en œuvre

Campagne éco-gestes

La campagne de sensibilisation initiée à l'automne 2022 sera reconduite sur l'ensemble des campus dès le début de la période de chauffe en 2023.

En savoir plus :

🔗 <https://www.calameo.com/read/00590395087b06d6aa180>



Intensification des actions de la Fresque du climat et expérimentation d'un challenge environnemental

La Fresque du Climat est un atelier collaboratif qui permet de comprendre l'essentiel des enjeux climatiques en 3 heures pour pouvoir agir individuellement et collectivement. Depuis quelques années, l'université propose des sessions au sein de formations, d'unités de recherche ou de services : une occasion de se former de manière ludique et créative et de cerner les principaux phénomènes du dérèglement climatique. Plus de 2 600 personnels

et étudiant-es ont été formés en 2023. L'animation est assurée par une centaine de personnes déjà formées au sein de l'université.

L'université a également expérimenté le challenge environnemental pendant 3 mois avec Polytech Lille et l'IUT : au total, 1 565 écocgestes et 5 074 missions ont été réalisés par les participant-es.



Enquête de mobilité

L'université a réalisé fin 2022 une enquête concernant la mobilité auprès des étudiant·es et personnels. L'état des lieux dressé à partir de ce diagnostic permettra de mettre en place, en 2023/2024, un plan de mobilité intégrant les enjeux climatiques et la rédaction d'une charte qui encadrera notamment les déplacements de la communauté universitaire (train/avion). L'Université a, d'ores et déjà, engagé un projet collaboratif sur la « cyclabilité » avec

la MEL. Des ateliers sont ainsi organisés sur l'usage et la connaissance des itinéraires cyclables entre les sites universitaires avec la participation de membres du personnel, d'étudiant·es, de référent·es zéro carbone ou de partenaires universitaires... L'objectif est d'expérimenter et de co-concevoir des améliorations sur les sites de la MEL à partir des remontées des usagers (cartographie, travaux de signalétique, aménagements...).



Rationaliser les matériels

La Direction Générale Déléguée au Numérique s'engage dans un processus de rationalisation des terminaux. Ainsi, de manière à limiter l'impact en CO₂, la politique de changement de terminaux limitera le renouvellement à 5 ans pour un ordinateur portable et à 7 ans pour un ordinateur fixe de bureau. La volonté est également de limiter le matériel à un ordinateur par personne (fixe ou portable).

Le plan de gestion différenciée

Depuis plusieurs années, l'université veille à une gestion plus écologique de ses espaces extérieurs. Elle lance un plan de gestion différenciée et poursuit ses actions de protection et de valorisation de la biodiversité sur les campus.

40 chantiers de restauration et de renaturation écologiques des campus ont été organisés pour une surface totale de 32 000 m² de parcelles entretenues par la Direction du Développement Durable (DDRS).



save
the
date!

Dès les années 1860, la communauté universitaire lilloise se mobilise en faveur de la recherche marine et océanique, débouchant en 1873-1874 sur la création de la station littorale de Wimereux. En 2024, la station marine fêtera ses 150 ans autour d'un programme de conférences et d'animations à destination du monde de la recherche et du grand public. Rendez-vous fin 2023 pour découvrir le programme !

📍 <https://sciences-technologies.univ-lille.fr/sm-wimereux>



Charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique

L'ESJ Lille, signataire de la " charte pour un journalisme à la hauteur de l'urgence écologique "

Plus de 500 journalistes, ainsi que des dizaines de rédactions, d'associations et écoles de journalisme dont l'ESJ Lille plaident pour un meilleur traitement de l'urgence écologique, invitant la profession à modifier sa façon de travailler. Cette Charte liste une dizaine d'engagements.

Réparer, recycler, acheter responsable

Repair lab

L'écoresponsabilité passe aussi par la préservation des objets. C'est dans ce sens que l'Université de Lille a ouvert un «repair lab» sur le campus Cité Scientifique. L'objectif est d'apprendre aux étudiant·es à réparer, en toute autonomie, leur matériel informatique ainsi que de multiples objets. Des « repair cafés » sont organisés tout au long de l'année universitaire.



Une politique d'achats responsable

La commande publique est un levier majeur de transformation de l'économie, représentant, à l'échelle nationale, 8 % du PIB. Une politique d'achats responsable en définit les orientations générales, en passant d'une approche exclusivement juridique, sécurisant les procédures, à une logique globale (intégrant la performance économique, la qualité, les délais et la transition écologique et solidaire), dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique. Elle implique de penser l'ensemble de la chaîne des achats, pour avoir une vue complète du cycle de vie et envisager aussi bien sa pertinence que la réutilisation et le recyclage.

L'Université de Lille constitue, au regard de sa taille, un prescripteur important en matière de commande publique et doit s'inscrire dans le cadre des orientations générales fixées par le Plan national pour des achats durables 2022-2025 (PNAD), qui fixe, à horizon 2025, un objectif d'intégration dans 30 % des marchés publics d'au moins une considération sociale et dans 100 % des marchés d'au moins une considération environnementale.

La politique d'achats de l'Université de Lille intègre, d'ores et déjà, des considérations

save
the
date!

Le 18 septembre dans les locaux de l'ENSAIT se tiendra la Journée Scientifique pour le Lancement du projet VLAN (PEPR ciblé Textile - VaLorisAtioN des textiles : Recyclage, recyclabilité et réutilisation). Ce projet s'attachera aux stratégies de recyclage des textiles et à la conception de polymères pour filage aptes au développement d'une économie circulaire des textiles. Il étudiera des processus de transformation des textiles de façon durable ainsi que la conception d'objets textiles, guidés par une approche recyclage intégrant une « analyse du cycle de vie » des ressources et une analyse sociologique de la fin de vie des textiles.

🕒 <https://www.cnrs.fr/fr/france-2030-un-tout-nouveau-programme-pour-accelerer-le-recyclage-et-la-re-utilisation-des-matieres>

environnementales et sociales dans les marchés-clés (nettoyage, entretien, fournitures, mobilier), tout en répondant aux besoins des utilisateurs et en assurant l'équilibre économique de l'établissement. Le recours aux marchés globaux de performance énergétique et l'intégration de clauses dans les marchés de maintenance déploient cette préoccupation au sein de la fonction immobilière.

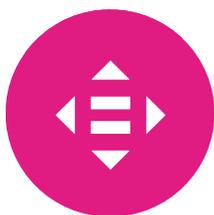
L'année universitaire 2023/2024 donnera lieu à l'établissement d'un Schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (SPASER), pour fixer le cadre de cette politique, en lien avec l'ensemble des acteurs de l'établissement. L'objectif est de mettre en œuvre, dès la fin de l'année 2024, les exigences du PNAD concernant les marchés publics, dans le cadre de l'obtention de la labellisation DDRS. Si la politique d'achats responsable relève d'un cadrage commun, elle suppose une appropriation par l'ensemble des services, facultés, écoles et instituts pour être mise en œuvre de manière efficace. Cela suppose une formation de l'ensemble des acteurs de la filière de la commande publique au sein de l'Université de Lille au cours des années qui viennent.

Lancement de 7 chaires ODD

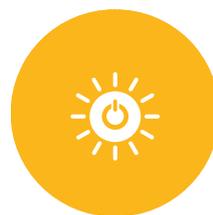
L'ambition de devenir une université de référence en matière de transitions se traduit notamment par la mise en place d'une démarche visant à intégrer, au cœur de la stratégie, les thématiques correspondant aux objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les pays membres de l'ONU.

Un travail de recensement et d'analyse a permis d'identifier 7 ODD qui s'inscrivent au cœur des problématiques territoriales de notre région, et pour lesquels se concentre sur le site lillois un fort potentiel en termes de création et de diffusion de connaissances.

Ainsi, au-delà des travaux de recherche qu'elle soutient, l'Université de Lille va labelliser 7 chaires thématiques qui constitueront des espaces de mise en visibilité de son engagement vis-à-vis des transitions au sein de notre société, en lien avec les objectifs de développement durable sur lesquels elle se positionne.



ODD Inégalités réduites (ODD10) Chaire « Laboratoire des inégalités »



ODD Energie propre et abordable (ODD7) Chaire « Continuum de l'énergie : du matériau aux systèmes »



ODD Consommation et production responsables (ODD12) Chaire « Socio-économie des communs »



ODD Education de qualité (ODD4) Chaire « Transition éducative »



ODD Santé et bien-être (ODD3) Chaire « Santé, vulnérabilité et territoire des Hauts-de-France »



ODD villes et communautés durables (ODD11) Chaire « Métroforum pour les transitions urbaines »



ODD Paix, justice et institutions efficaces (ODD16) Chaire « Etudes parlementaires »



Crédits : Carta - Reichen et Robert Associés / Kaupunki perspective

Patrimoine

Une nouvelle Bibliothèque Universitaire Sciences Humaines et Sociales (BUSHS) pour le campus Pont de Bois

Bâtiment central du campus Pont de Bois à Villeneuve d'Ascq, la bibliothèque universitaire sciences humaines et sociales, et plus largement le campus, ont été conçus par Pierre Vago et André Lys. L'objectif était de créer un campus au cœur de la ville, entretenant un lien étroit avec les habitants comme lieu de rencontre et de dialogue.

En 1974, la bibliothèque universitaire sciences humaines et sociales est inaugurée. Bâtiment massif et compact, la bibliothèque occupe une place centrale à l'interface entre le campus et le quartier de Pont de Bois.

En savoir plus :



« Les sciences humaines et sociales sont au cœur de la question des transitions que nous vivons actuellement. Il est logique que nous nous dotions d'un centre documentaire moderne qui permette la formation, la recherche et l'innovation dans le champ des sciences humaines et sociales. L'État, la Région Hauts-de-France et la Métropole européenne de Lille nous ont fortement accompagnés pour construire ce lieu, scientifique et culturel, de rayonnement et d'animation. »

Régis Bordet
Président
de l'Université de Lille



Un projet complexe concrétisé grâce au soutien de l'État et des collectivités locales

Depuis sa création, la bibliothèque n'a bénéficié d'aucune rénovation d'ampleur. Du fait de l'évolution des besoins de la communauté universitaire et de l'absence de mise aux normes du bâtiment en raison de la présence d'amiante, une réhabilitation complète s'imposait. Le coût d'une telle opération en a cependant longtemps différé la réalisation.

Les premières études remontent à l'année 2009 mais il aura fallu attendre la fusion des universités lilloises, en 2018, pour que le tour de table financier puisse être finalement bouclé en 2020.

L'État, la Région Hauts-de-France et la Métropole européenne de Lille s'associent à hauteur de 44,4M€ pour financer la transformation de l'ancien bâtiment en un lieu d'études plus adapté aux besoins des étudiant-es et plus largement de toute la communauté universitaire.

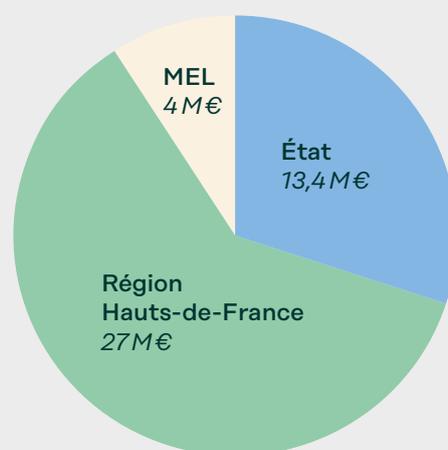
L'Université de Lille, maître d'ouvrage du projet, opte pour un Marché Global de Performance (MGP), offrant une maîtrise stricte des coûts et des délais et un respect scrupuleux d'objectifs ambitieux en matière de performance, notamment en termes de consommations énergétiques.

Un projet structurant et fédérateur pour l'Université de Lille

Le projet « future BU SHS » se veut fédérateur, intégratif et structurant pour le réseau des autres BU et Learning center, et plus largement pour le campus Pont de Bois et l'université.

La direction de l'immobilier et de la logistique et le service commun de documentation sont en première ligne pour répondre aux enjeux d'une telle rénovation.

Ce portage mobilise plusieurs directions et services de l'université et associe les composantes (facultés, écoles et instituts) du campus à la réflexion.



Budget rénovation de la BU SHS : **44,4M€**



Crédits : Carta - Reichen et Robert Associés / Kaupunki perspective

Les grandes orientations

La rénovation de la BU SHS s'inscrit pleinement dans la politique d'investissement immobilier menée par l'Université de Lille visant à renforcer l'attractivité de ses campus et à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail. Il s'agit du plus grand projet immobilier lancé par l'établissement depuis la création des campus de Villeneuve d'Ascq.



Un outil d'excellence associant ressources documentaires et espaces de travail

- 120 000 ouvrages en accès libre et 680 000 ouvrages conservés en magasin dans le respect des normes de conservation préventive
- 1 200 places assises, dont 130 places dans des salles de travail en groupe



Un lieu fédérateur pour le campus

- Un guichet d'accueil unique ayant vocation à assurer l'accueil et l'orientation de l'ensemble des usagers du campus
- Une cafétéria de 100 places assises gérée par le Crous



Un lieu d'expositions et de manifestations culturelles

- Un espace d'expositions de plus de 200 m² entièrement équipé
- Un espace événementiel polyvalent pouvant accueillir jusqu'à 80 personnes dans des configurations variées (rencontres, conférences, séminaires, projections, soutenances...)
- Un espace « Quartier Libre » de 220 m² conçu à la fois comme une zone de détente et de délasserement au quotidien, et aussi comme un lieu d'animations et de manifestations culturelles au format intimiste (spectacles vivants, rencontres, projections)



Un espace d'innovation pédagogique

- Un espace dédié de 225 m², intégrant les technologies de manière créative pour innover et favoriser la réflexivité sur les pédagogies universitaires, qui viendra enrichir l'offre du réseau Lille Learning Lab
- Un espace de travail collaboratif de 70 places assises entièrement modulable facilitant l'interaction et le travail en groupe, ou pouvant accueillir des rencontres professionnelles ou des ateliers participatifs ouverts



Une plateforme dédiée aux jeunes chercheur-ses

- Un espace d'environ 600 m² accessible uniquement aux doctorant-es et aux personnels proposant 80 places de consultation, 4 salles de réunion et 2 salles projet dans des conditions de confort optimales
- Un foyer équipé d'une cuisine afin de favoriser la convivialité et les échanges informels entre chercheur-ses



Un environnement de travail optimisé pour les personnels

- Des bureaux pouvant accueillir 90 personnes avec une organisation facilitant les liaisons fonctionnelles et le travail collaboratif

Une politique de rénovation allié à une stratégie de sobriété

La rénovation déjà engagée se traduit, dès à présent, par plusieurs chantiers majeurs de rénovation thermique au département facultaire de Pharmacie de l'UFR3S, dans les bâtiments C5 et C8 de la Cité scientifique et à l'ENSAPL, ainsi que par la fermeture du site du Recueil, que l'IUT de Lille quittera en 2024. Conformément à la trajectoire pluriannuelle de rénovation des bâtiments publics, l'Université de Lille continuera à porter des projets d'ampleur au cours de la période 2023-2033. Les chantiers de réhabilitation lourde visent à une réduction de 60 % des consommations énergétiques après travaux. La politique de rénovation du patrimoine, qui agit sur « l'efficacité » énergétique des bâtiments, doit notamment s'accompagner simultanément d'une politique de sobriété, afin d'éviter « l'effet-rebond » lié aux pratiques susceptibles d'annuler les effets de cette efficacité accrue. Il s'agit donc de déployer une triple politique de sobriété foncière, immobilière et énergétique, qui dépasse le sentiment d'une sobriété subie et permette à l'ensemble des acteurs de l'établissement de participer à la démarche.

La sobriété foncière agit sur la consommation du foncier disponible, en limitant la progression des surfaces exploitées et en protégeant les sols de l'artificialisation. Cette action vise à préserver la qualité de vie des campus, réduire la consommation de ressources, limiter les îlots de chaleur et renforcer la résilience face aux situations climatiques extrêmes. Conformément à la logique « bas carbone » reprise par les collectivités de la métropole lilloise, l'université s'engage

également à privilégier la rénovation du bâti existant et à adopter **une politique « zéro artificialisation nette »**, en retenant pour base de calcul l'année 2022. A toute surface foncière nouvellement artificialisée devra correspondre une surface équivalente désartificialisée.

La sobriété immobilière s'inscrit également dans les objectifs fixés par la politique immobilière de l'État, alors que l'université a augmenté de près de 39 % le nombre de ses bâtiments exploités depuis 1990. Dans la continuité du SPSI* adopté en 2022, l'objectif est désormais d'établir, d'ici le début de l'année 2024, un schéma directeur immobilier prospectif, définissant pour les années à venir les sites et bâtiments désaffectés ou ayant vocation à être abandonnés (à court ou moyen terme), ceux devant être réhabilités car inadaptés ou surconsommateurs et ceux ne requérant pas d'investissement à moyen terme. Ce schéma s'accompagnera d'une rationalisation des surfaces et bâtiments exploités, avec un objectif de remembrement immobilier, qui catégorise les espaces par usage plus que par entité et recourt à la multifonctionnalité systématique.

La sobriété énergétique constitue, comme le souligne le rapport "Futurs énergétiques 2050", la condition même de possibilité d'une transition vers une économie décarbonée : RTE évalue en effet à 15 % la réduction de consommation qui serait atteignable grâce à une consommation « sobre » en France.

* SPSI : Schéma pluriannuel de stratégie immobilière





Le projet ECOCAMPUS

Il s'agit de mener un projet ambitieux de rénovation des deux campus datant des années 60 : le campus Cité scientifique et le campus Pont de Bois. Ces campus souffrent actuellement d'infrastructures vétustes et obsolètes, avec des espaces verts sous-exploités et vieillissants ainsi que des voies de circulation laissant peu de place aux modes actifs.

Ce projet est en cours de réflexion avec le partenariat de l'Etat, de la Région Hauts-de-France et la MEL.

Les interventions seront phasées selon le court, le moyen et le long terme.

4 axes de travail sont envisagés :

- 1. La performance des réseaux**
Préparer les infrastructures de demain par des travaux de remise à niveau ; l'amélioration des performances ; la définition des conditions de maintenance ultérieure (rétrocessions éventuelles) ;
- 2. Les espaces extérieurs et la mobilité**
Redonner lisibilité et cohérence aux espaces publics, travailler sur leur hiérarchie et les usages ; repenser les mobilités ;
- 3. Le paysage et la biodiversité**
Développer la biodiversité au cœur de la ville, lutter contre les îlots de chaleur, gérer l'eau durablement ;
- 4. Le lien avec le territoire**
Créer les conditions d'accueil de nouveaux services et travailler les franges du site en lien avec les quartiers environnants (ouverture à la cité).



05.

*Contrats d'objectifs,
de moyens et de
performance (COMP)*

05.

Contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP)

L'Université de Lille fait partie des 34 établissements (sur 140 éligibles) qui expérimenteront en 2023 les premiers Contrats d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) lancés par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ces contrats prennent le relais du Dialogue stratégique de gestion qui existait jusqu'alors entre le ministère et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et introduisent, désormais, un suivi de la performance des établissements sur la poursuite d'objectifs stratégiques partagés par le ministère et l'établissement.

Ces objectifs prioritaires de politiques publiques concernent :

- La mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en faveur de formations préparant les étudiant-es à exercer des **métiers d'avenir, en tension ou en évolution** ;
- Le **bien-être et la réussite des étudiant-es** : santé, diversité, inclusion, accompagnements à la réussite ;
- Le **développement de la recherche et de l'innovation** au meilleur niveau européen et international ;
- La mobilisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en faveur de la **transition écologique et le développement soutenable** dans l'ensemble de ses dimensions ;
- L'optimisation de la **gestion** et du **pilotage** de l'établissement.

Un budget de 12,1M€

En savoir plus sur les nouveaux contrats d'objectifs, de moyens et de performance :



6 axes et objectifs ont été déclinés pour le pôle lillois :

1. Faire du campus de la Cité Scientifique un démonstrateur de la dynamique de transition écologique de l'université (voir Projet ECO-CAMPUS en page 71).

Ce campus construit à partir de 1964, est marqué par un niveau de vétusté et d'obsolescence élevé. A travers cette démarche, la Cité scientifique sera le premier lieu de test de cette approche intégrée de la transition. L'université y gère près de 81 bâtiments, pour 242 828 m² de SHON sur 120 hectares (dont 66 pour l'Université de Lille), avec des infrastructures très énergivores. La mise en place du CPER Ecocampus (2021-2027) lancera une reprise générale des infrastructures et réseaux dont l'université a conservé, de facto, la

charge, avec l'objectif d'en préparer, à moyen terme, le transfert à la Métropole européenne de Lille (MEL). Cette évolution s'accompagne d'une demande de soutien à l'expérimentation de solutions énergétiques alternatives, notamment de la géothermie, en vue de remplacer les chaufferies au gaz. Cette démarche de rénovation, rationalisation et sobriété dans l'usage du patrimoine sera portée à partir de 2024 par **une nouvelle Direction générale déléguée à la Transition Écologique et à l'Immobilier.**

2. Créer un institut des transitions environnementales et sociales qui assurera trois missions-clés :

- **Une structuration renforcée des recherches dans le champ des sciences de l'environnement et des matériaux**, qui entrent principalement dans le périmètre de la Faculté des sciences et technologie, de Polytech Lille et de l'ENSAIT. Elles sont appelées à développer leurs synergies dans le cadre de la nouvelle accréditation HCERES, grâce à une stratégie concertée avec les organismes nationaux de recherche, en particulier le CNRS, l'Inrae et l'Inria. L'institut disposera de partenariats privilégiés avec ses homologues au sein de l'Europe du Nord-Ouest. **Il utilisera, dans un objectif de valorisation de ses recherches, le catalyseur que constituera le PUI lillois** (cf page 53).
- **Une intégration des sciences humaines et sociales et du secteur santé**, par un soutien spécifique à l'interdisciplinarité et à la recherche sur les inégalités liées à la transition, en particulier dans un territoire particulièrement exposé, du point de vue de ses propriétés physiques, sanitaires et sociales, aux impacts du changement climatique. Tel est le sens de la chaire partenariale « Santé, vulnérabilité et territoires des Hauts-de-France », portée par Sciences Po Lille et l'UFR3S, soutenue par l'Agence régionale de santé (ARS Hauts-de-France), le CHU de Lille et l'Institut Pasteur de Lille. La chaire vise à créer un véritable **forum de santé publique** face aux défis d'un territoire marqué par de **fortes inégalités sanitaires** (surincidence de cancers, obésité touchant 20 % de la population, espérance de vie plus faible que dans le reste de la France métropolitaine).
- **Une réponse aux enjeux d'un territoire particulièrement vulnérable au changement climatique**, en s'appuyant sur une présence régionale forte, illustrée par exemple par la station marine de Wimereux. Cette réponse bénéficie d'initiatives développées par les composantes et établissements-composantes de l'Université de Lille, autour de l'adaptation en architecture et paysage, du rôle de l'information et du journalisme dans la compréhension de cette transition et des politiques territoriales. L'Université de Lille collaborera à ce titre avec les autres établissements d'enseignement supérieur de la région pour créer un **Groupe régional d'experts sur le climat** (GREC), afin de conforter sa labellisation "Science avec et pour la société" (SAPS).

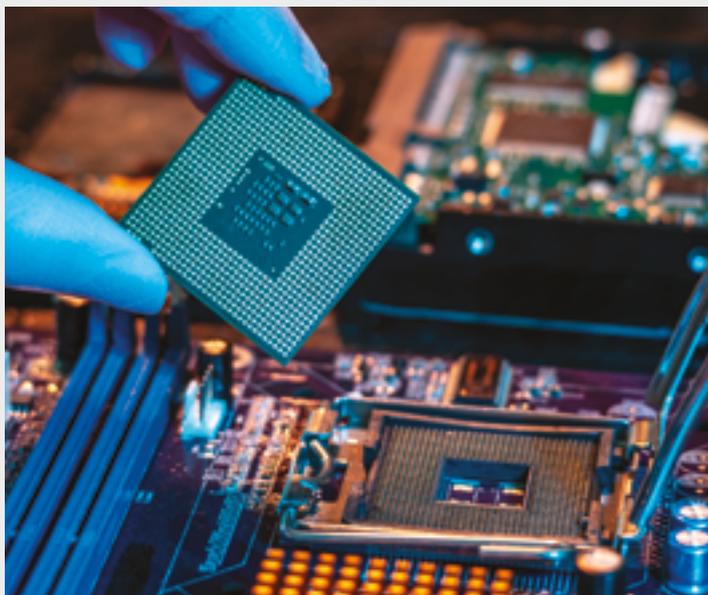
3. Développer des filières d'excellence en énergie, matériaux et numériques au service de la transition, et ce, pour répondre aux besoins de former aux métiers d'avenir et métiers en tension.

L'université prépare actuellement sa nouvelle offre de formation, qui doit répondre aux défis de la transition, en étroite connexion avec l'Institut des transitions environnementales et sociales et en intégrant les sciences humaines et sociales. Le secteur de l'ingénierie et celui des sciences et technologies sont particulièrement mis en avant, en raison des besoins forts de réindustrialisation de la métropole lilloise et des Hauts-de-France, ainsi que de la demande portée par l'implantation transfrontalière d'entreprises.

Trois filières sont concernées :

- La filière **énergie**, dans laquelle l'Université de Lille peut offrir un continuum allant du niveau licence au doctorat, répondant aux besoins des Gigafactories en déploiement dans les Hauts-de-France mais aussi au renouveau des filières décarbonées. L'évolution de la filière a donné lieu à un travail de prospective au cours du premier trimestre 2023, en lien entre la Faculté des sciences et technologie, Polytech Lille et les partenaires de l'université, débouchant sur un projet d'évolution des formations, avec fermetures de parcours moins prometteurs pour pouvoir structurer une offre répondant aux besoins du territoire ;
- La filière **matériaux**, en travaillant sur tout le spectre des procédés, applications et modèles économiques (économie circulaire). L'ENSAIT et Polytech se positionnent fortement sur cette demande, avec un projet de classe préparatoire intégrée avec Polytech Lille, le renforcement des partenariats avec les entreprises et le renforcement de son offre de formation initiale et continue. Une demande spécifique est formulée par l'école pour accompagner le déploiement de la réalité virtuelle dans ses enseignements, dans le cadre de la politique générale de l'établissement soutenant le recours à la simulation ;

- La filière **numérique**, fortement demandée dans la région, par exemple dans le champ des industries créatives. Ce travail est mené par la Faculté des sciences et technologies, Polytech et l'ENSAIT, en lien avec l'Inria, le CNRS et la fédération de recherche Sciences et Cultures du Visuel (SCV), pour structurer un CMA consacré à ces métiers. Les sciences humaines et sociales sont également mobilisées au titre de cet objectif, comme le montre l'élargissement du partenariat de Sciences Po Lille avec le Séries Mania Institute, labellisé « Grande Fabrique de l'Image » (France 2030-CNC) en mai 2023 avec Le Fresnoy et Pictanovo. Ce partenariat consiste à créer en 2024 un master en apprentissage consacré aux métiers de l'image.



Chacune de ces filières sera couplée avec un des pôles d'excellence de la Métropole européenne de Lille, à savoir, respectivement, Euracimat, Euramaterials, Plaine Images et Eurasanté, elles-mêmes en lien avec des cross-disciplinary projects (CDP). Ce couplage renforcera les partenariats économiques et cofinancements construits autour des trois filières de formation soutenues dans le cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance.

4. Appuyer le déploiement du Schéma Directeur de la Vie Étudiante (SDVE) avec deux priorités :

- Un soutien aux conditions de vie étudiante par la rénovation des espaces dédiés sur le campus de la Cité scientifique, mais aussi à Sciences Po Lille (espace d'innovation étudiante) et à l'ENSAIT (cellule « Bien-être et réussite »),
- La mise en œuvre d'une démarche qualité dans les services au public étudiant, dans le cadre de la démarche Services Publics + (SP+).

5. Consolider le pilotage des finances, des ressources humaines et du numérique de l'Université de Lille et de ses composantes via 3 axes :

- Mettre en place le plan de retour à l'équilibre financier 2023-2027 pour le périmètre budgétaire (hors établissements-composantes),
- Préparer le modèle économique de la future offre de formation (2026),
- Mettre en place un environnement assurant le bien-être des personnels par la santé au travail.

6. Faire des Sciences Humaines et Sociales (SHS) un élément d'identité commune de l'Université de Lille :

Cet objectif « signature » souligne la contribution globale des sciences humaines et sociales à l'identité de l'établissement et renforce leur participation au projet d'établissement, en même temps que l'ouverture des secteurs santé et sciences et technologies à l'apport des sciences humaines et sociales dans l'ensemble des champs disciplinaires et professionnels. Il s'agit donc de promouvoir une approche intégrée de la réflexion critique de ces sciences et de **réconcilier sciences, techniques et pratiques humaines**, en recherche aussi bien que dans la formation aux métiers d'avenir (axe 3).

L'Université de Lille se caractérise par une **densité particulièrement forte des sciences humaines et sociales (SHS et DEG)**, marquée par 20 unités de recherche dans les secteurs SHS et DEG. Huit de ces unités sont communes avec le CNRS, ainsi qu'une maison des sciences de l'homme et de la société (MESHS) soutenue par l'INSHS.

Depuis 2020, l'Initiative d'Excellence soutient un hub « Cultures, sociétés et pratiques en mutation » qui valorise l'apport des SHS à la réflexion sur les transitions et anticipe la démarche d'Institut des transitions environnementales et sociales proposée en axe 2. En ce sens, l'université partage pleinement les conclusions de France Universités, rappelant que les SHS sont un « puissant levier [...] pour l'innovation sociale et les politiques publiques ».

A travers cet axe, il s'agit aussi d'appuyer la collaboration avec les partenaires stratégiques de l'Etablissement Public Expérimental que sont le CHU de Lille et l'Institut Pasteur de Lille, directement intéressés à l'interdisciplinarité avec les SHS sur les enjeux de vieillissement, de prévention, de santé publique et d'universitarisation des formations paramédicales. Il s'agit enfin de construire des liens plus étroits avec les SHS dans notre environnement transfrontalier, sur la base des coopérations déjà nouées grâce à l'Initiative d'Excellence.



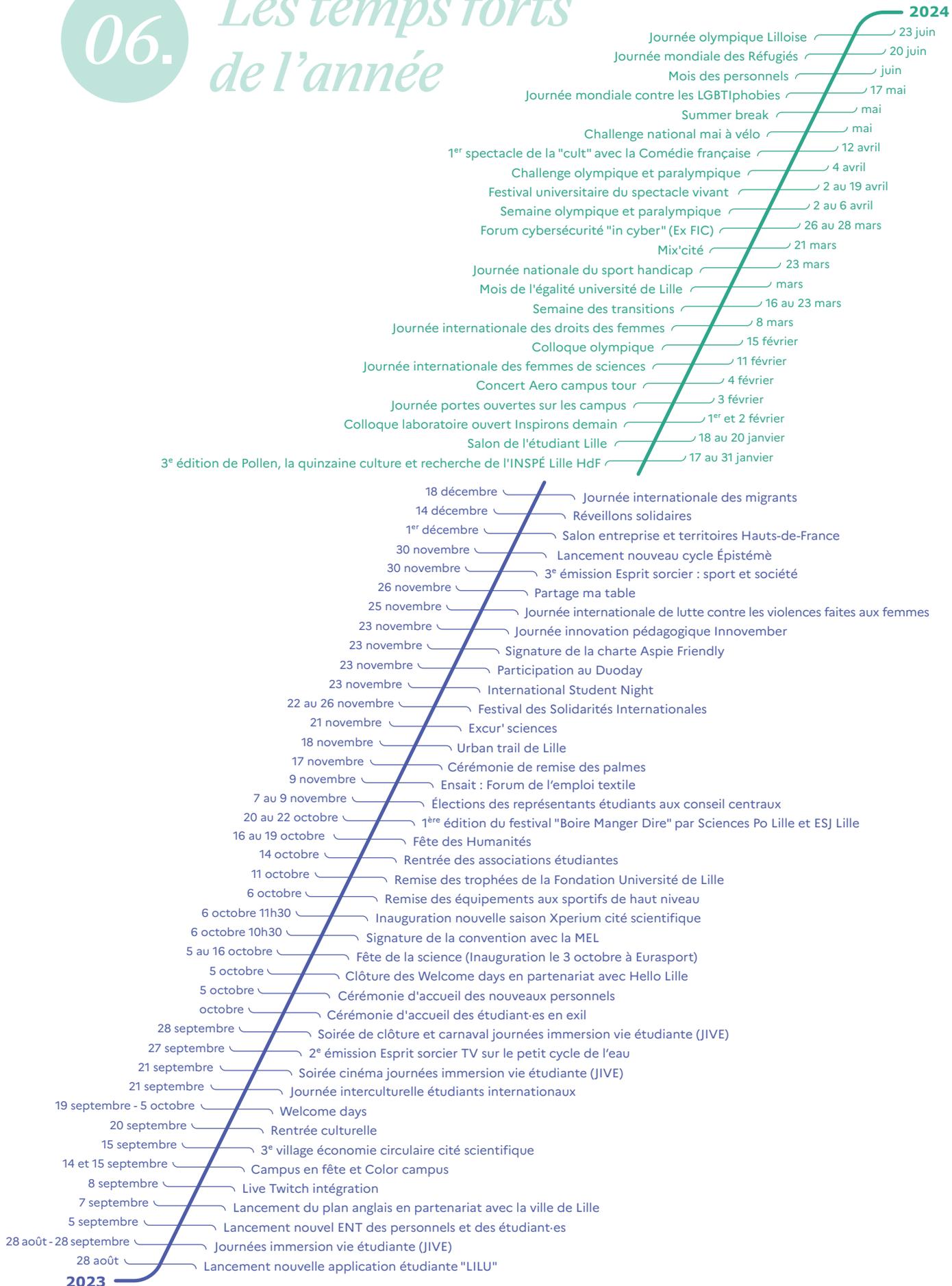


06.

*Les temps forts
de l'année 2023-24*

06.

Les temps forts de l'année



Contacts presse :

Géraldine Benjamin

Directrice communication

Port. +33 (0)6 70 80 85 74

geraldine.benjamin@univ-lille.fr

Inès Mortimer

Chargée des relations presse

Port. +33 (0)6 34 60 15 27

relationspresse@univ-lille.fr

Élodie Legrand

Chargée des relations presse

Port. +33 (0)6 71 75 45 27

relationspresse@univ-lille.fr

Réalisation :

Direction de la communication

Université de Lille

42, rue Paul Duez - Lille

Impression :

Imprimerie Université de Lille

Crédits photos :

Université de Lille / Adobe stock

📍 phototheque.univ-lille.fr

 www.facebook.com/UniversitedeLille

 twitter.com/univ_lille

 www.instagram.com/univ_lille

 fr.linkedin.com/school/universite-de-lille

 lilagora.fr



 **Université
de Lille**
INSPIRONS DEMAIN

